

**L'internat :**  
**Un lieu d'apprentissage du vivre ensemble**  
*Outils pour la réflexion et l'action*

**Pierre ROBITAILLE et Rolande HATEM**

**Recherche menée avec la participation financière de l'Unapec**

**Juillet 2003**  
*Version 2*

**« Il n'y a pas d'homme qui n'aspire  
à la plénitude, c'est-à-dire à la somme  
d'expériences dont un homme est capable ;  
il n'y a pas d'homme qui ne craigne d'être  
frustré de ce patrimoine infini. »**

BORGES, L'Aleph

# Table des matières

---

<b>Introduction</b>	<b>5</b>
<b>Première partie : L'internat aujourd'hui</b>	<b>10</b>
<b>1. La prégnance de la culture d'établissement</b>	<b>11</b>
1.1 L'identité d'une culture environnementale	12
1.2 L'identité d'une culture d'établissement	14
1.3 Choix d'indicateurs qui caractérisent une communauté	17
<b>2. Demandes concernant l'internat</b>	<b>19</b>
2.1 Les attentes actuelles des familles	19
2.2 La demande des jeunes	20
2.3 La demande sociale	21
<b>3. Réponses apportées par les établissements</b>	<b>22</b>
3.1 Typologie de l'offre des établissements catholiques	22
3.2 Les réponses possibles	22
<b>Deuxième partie : L'internat comme lieu des diversités et des divergences</b>	<b>24</b>
<b>1. La diversités des internes</b>	<b>25</b>
1.1 Diversité sexuelle	25
1.2 Diversité sociale	26
1.3 Diversité physique	27
1.4 Diversité religieuse	28
<b>2. La diversité au sein de l'équipe éducative</b>	<b>31</b>
2.1 Des procédures source de disjonctions	31
2.2 Diversités et spécificités des approches	33
2.2.1 Enseignants/mâtres d'internat	33
2.2.2 Diversité générationnelle adulte/jeune	39
2.2.3 Diversité équipe éducative/parents	40

<b>Troisième partie : Pistes d'action</b>	<b>44</b>
<b>1. Établir des liens entre spécificité de l'établissement et demandes des familles</b>	<b>45</b>
A.1 Faire l'état des lieux lors de l'inscription	46
A.2 Rendre lisible le nouvel environnement de l'inscription	48
A.3 Établir un contrat avec la famille	49
A.4 Établir un contrat avec l'élève	52
A.5 Veiller à la formation du personnel	53
<b>2. Articuler internat et vie scolaire</b>	<b>55</b>
B.1 Le CDI	56
B.2 Médiation par les élèves en collège	60
B.3 L'atelier théâtre	63
B.4 L'atelier d'écriture	65
B.5 L'heure de vie de classe	67
B.6 Activité-débat sur les stéréotypes	73
<b>Propositions des partenaires interrogés</b>	<b>78</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>80</b>
<b>Annexe</b>	<b>82</b>
• Questions pour les interviews	83
• Plan de relance de l'internat scolaire public	84
• Synthèse du rapport de M.-F. Perol-Dumont	87

---

# INTRODUCTION

---

« L'internat peut tout d'abord ajouter **au système actuel une plus-value éducative** en créant un contexte motivant, dans lequel les jeunes trouveront une aide personnalisée et des outils de formation, sans lui inaccessibles »<sup>1</sup>

Loin de l'image de "la maison de correction", l'ensemble des acteurs – ministres, spécialistes de l'enseignement et de l'éducation, parents, politiques et magistrats de la jeunesse, ... – font valoir l'internat comme une des réponses possibles à des situations scolaires et sociales de jeunes à la recherche de structures que les établissements ordinaires ne parviennent pas à leur fournir.

Le rapport remis au Premier ministre, le 15 novembre 2001, par Marie-Françoise Perol-Dumont, le signifie clairement : « La réflexion engagée à la demande de Monsieur le Premier ministre et de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale sur la définition et la mise en œuvre d'un internat nouveau dans le cadre général du service public d'éducation est pleinement justifiée. Le besoin de repères, de structures individualisées promouvant l'épanouissement de la personnalité et l'apprentissage de l'autonomie, la nécessité de se recentrer sur des valeurs sociales et démocratiques quelque peu diluées sont autant d'arguments plaidant en ce sens. »<sup>2</sup>

Dans ce rapport, sont énoncés des projets qui se cristallisent autour du mot "cadre", notion-clé de la terminologie éducative.

Ainsi le "cadre" internat se propose comme :

- **Un cadre stimulant et mobilisateur** qui aiderait à soutenir et à améliorer la réussite scolaire.
- **Un cadre structurant** qui contribuerait à structurer la personnalité de l'adolescent, et garantirait par ailleurs une certaine stabilité à l'égard de familles instables ou défaillantes.
- **Un cadre démocratique** dans la mesure où le pensionnat aide à lutter contre la précarité économique et à rétablir l'égalité des chances.
- **Un cadre préventif** quand des zones de population sont susceptibles de constituer un facteur à risques pour des adolescents fragiles : l'internat peut ainsi contribuer à prévenir la violence de certaines banlieues.

---

<sup>1</sup> Synthèse du rapport remis à Monsieur le Premier ministre le 15 novembre 2001, par Marie-Françoise Perol-Dumont, députée de la Haute-Vienne.

<sup>2</sup> Rapport remis à Monsieur le Premier ministre le 15 novembre 2001, par Marie-Françoise Perol-Dumont, p.6

- **Un cadre formateur sur le plan humain** : l'internat permet de sortir l'individu d'un isolement éventuel et favorise donc la relation à l'autre, ainsi que sa propre reconnaissance par l'autre.

Cette notion de "cadre", récurrente dans ce rapport, signifie qu'au travers de l'internat est recherchée la socialisation et la structuration (individuation, subjectivation,...) de l'individu - élève. Ce mot "socialisation" est, lui aussi, fréquemment employé, sans pour autant être défini de manière précise.

★

Parallèlement à cette préoccupation de l'Enseignement public, il est important de noter **l'intérêt séculaire de l'Enseignement catholique pour les internats**, lui qui possède, contrairement à l'enseignement public, de nombreux internats.

Cet intérêt se manifeste régulièrement à travers publications et discours. On peut citer de manière symbolique, puisqu'il a fait germer l'idée de cette recherche, le discours du Père Cloupet, alors Secrétaire général de l'Enseignement catholique, en conclusion des Assises qui se déroulèrent du 14 au 16 mai 93. Il y lançait "trois appels urgents".

Dans le second "Soutenir le monde rural dans ses évolutions", on a pu entendre : "Les élus départementaux doivent savoir notre souci quant à cela<sup>3</sup> ; peut-être aussi que si nous leur disions davantage et mieux notre volonté de rechercher des solutions originales pour les problèmes posés par le "monde vert", chercheraient-ils avec nous le moyen **d'assurer, de développer ou de créer des internats éducatifs pour lesquels nous avons donné preuve de notre savoir-faire.**"<sup>4</sup>

Dans cette tradition de l'Enseignement catholique, ces internats voulaient et veulent offrir aux élèves un cadre profitable et sécurisant, à la fois sur le plan de la réussite scolaire et sur celui d'une éducation chrétienne.

Plus récemment, cette inscription chrétienne se veut aussi inscription sociale au travers d'un questionnement sur **la pratique de la citoyenneté**.

Ce terme regroupe plusieurs niveaux d'interrogation de l'Enseignement catholique :

- Celui du **registre institutionnel** : réunir dans l'école des groupes culturels et sociaux différents, sous la même finalité « être citoyen dans l'école, pour être citoyen dans la vie sociale, professionnelle »

---

<sup>3</sup> "Tout faire pour que nos campagnes ne soient pas privées de leurs structures scolaires"...

<sup>4</sup> Cf. ECA 183-184. Mai-juin 93

- Celui du **registre organisationnel** : instaurer et former des délégués élèves qui responsabilisent l'ensemble de la vie scolaire, et qui diffusent le sens de la responsabilité politique.
- Celui du **registre moral, ou éthique** : construire et entretenir le concept du « vivre ensemble » qui rassemble les élèves et les adultes de l'école.

\*

Cependant l'interrogation sur la « Citoyenneté » interroge à son tour la tradition léguée et tout ce qu'elle répercute en termes d'origine, de transmission, et d'héritage de valeurs. Parce que la « citoyenneté » renvoie à ce que nous vivons aujourd'hui, à notre organisation sociale, dans ce lieu, au temps présent, la citoyenneté peut être en contradiction avec ce que l'on attend généralement de l'Enseignement catholique, à savoir une référence à un ordre passé<sup>5</sup> traditionnel.

Ainsi la question sur la pertinence de l'internat s'inscrit en fait, à notre avis, dans un débat social et politique que nous avons tenté de poser à travers ce que semblent manifester l'Éducation nationale et l'Enseignement catholique. La question de l'Internat qui se situe dans la tension **entre un projet universaliste** : celui de l'intégration sociale de nombreux jeunes<sup>6</sup>, **et un projet particulariste**, celui de la personne elle-même, celui des projets que les parents ont pour le jeune, cette question se trouve aujourd'hui dans une sorte de revirement :

- D'un côté, **l'État, par principe, se doit de chercher à constituer l'universalité** par la formation de citoyens instruits aux valeurs de la République. Il le fait « conventionnellement » par une école laïque et nationale. En voulant aujourd'hui mettre à l'ordre du jour l'internat, l'état chercherait à renforcer son action sur l'identité citoyenne, à constituer ce citoyen à partir d'une action sur son identité. Celle-ci est transcrite par le biais d'une incitation à la prise en compte des particularités de certaines populations, du niveau social de celles-ci, de leur implantation géographique : « l'école atteint en effet la limite de son efficacité quand, à sa sortie, le jeune se retrouve plongé dans un milieu au mieux indifférent, au pire hostile aux valeurs républicaines. Indéniablement, l'internat peut contribuer à la démocratisation de l'enseignement. »<sup>7</sup>

<sup>5</sup> « Les parents sont mal informés des évolutions de l'internat. Beaucoup croient que la majorité des collèges et lycées catholiques offrent systématiquement cette possibilité. Ils pensent également que ces internats sont pris en charge par des ordres religieux. » Ils (les parents) font souvent référence aux établissements tenus par des ordres religieux et notamment les Jésuites ». Document UNAPEL - Danièle GRILLI- 21/0601.

<sup>6</sup> « Outil de correction des inégalités familiales, sociales ou territoriales, il réalise une prise en charge des jeunes dans de bonnes conditions. », Marie-Françoise Perol-Dumont, députée de la Haute-Vienne.

<sup>7</sup> Marie-Françoise Perol-Dumont, Idem p.43.

- D'un autre côté, **l'Enseignement catholique, centré sur la personne de par sa référence évangélique, reconnaît d'emblée le particularisme.**<sup>8</sup> Cependant, en cherchant à introduire un questionnement et une pratique de la citoyenneté à l'intérieur de ses établissements, il semble vouloir pallier l'absence d'un espace politique dans la constitution de ses projets. Comme si les établissements de l'Enseignement catholique étaient livrés à des logiques trop internes, trop communautaires, voire trop privées. Pour lutter contre des tendances « sécuritaires », l'Enseignement catholique ferait-il ainsi appel au Politique ?

Il se dessinerait alors **une sorte de chassé-croisé entre les tendances de l'Enseignement public et de l'Enseignement catholique.** Pourrions-nous, alors, avancer l'idée que l'Éducation nationale recherche dans l'internat une perspective spirituelle, voire religieuse, dans la mesure où elle est en quête d'une transcendance : « A la fonction hôtelière ajouter un supplément d'âme »<sup>9</sup> ! Et l'idée de communauté qu'elle propose comme solution à la question du scolaire pour certaines populations, n'est-il pas un désaveu de son projet universaliste ?

De même, l'Enseignement catholique qui s'attache à valoriser, à travers la « Socialisation », la sphère du Politique pour résoudre certaines questions de la vie scolaire, ne cherche-t-il pas à articuler son projet culturel au vivre ensemble et à réajuster son projet particulariste en le reliant à celui d'une nation ?

\*

C'est à partir de cette perception de départ, qui s'est voulue davantage globale, que l'on va

- dans un premier temps, **présenter une approche de l'internat** dans l'Enseignement catholique et les réponses que voudrait proposer l'internat aux besoins actuels;
- puis, dans un deuxième temps, nous nous centrerons davantage sur **l'internat comme lieu d'éducation à la diversité et aux divergences;**
- enfin, dans un troisième temps, nous présenterons **comment des liens peuvent se tisser entre l'internat et la vie scolaire** d'un établissement, entre l'internat et le projet de cet établissement.

---

<sup>8</sup> Il faudrait certes considérer d'autres raisons. Mais, en tous les cas, celle-là est centrale.

<sup>9</sup> Libération du 20 décembre 2000.

A travers cette recherche nous tentons de répondre à des questions comme :

- L'internat peut-il proposer des solutions aux problèmes d'aujourd'hui ?
- Comment gérer la diversité culturelle et religieuse dans certains lieux tels que l'internat ?
- Comment, par quelles stratégies articuler l'internat à la vie scolaire ?

**Travailler le « vivre ensemble » dans l'internat contribue au mieux vivre ensemble dans l'établissement scolaire et dans la société.**

Le texte présent est rédigé à partir d'éléments bibliographiques, mais repose surtout sur une série d'entretiens auprès :

- de cadres d'établissement : chef d'établissement, responsable de pensionnat, conseiller d'éducation, responsable de la catéchèse, enseignants, maîtres d'internat
- d'élèves
- d'anciens pensionnaires
- de parents

Cette recherche voudrait constituer un texte de base pour tous ceux qui s'interrogent sur la dimension éducative de l'internat. Elle voudrait tracer des pistes de réflexion et offrir des outils d'action en vue de perfectionner la gestion de cet espace important pour l'apprentissage du vivre ensemble, qu'est l'internat.

**Première partie**

**L'INTERNAT AUJOURD'HUI**

## 1. LA PREGNANCE DE LA CULTURE D'ETABLISSEMENT

---

Pour définir ce que peut être l'internat aujourd'hui dans l'Enseignement catholique, nous avons retenu trois entrées :

- la culture, abordée dans ce chapitre,
- les attentes vis-à-vis de l'internat, dans le chapitre 2,
- les réponses des établissements, dans le chapitre 3.

Notre angle d'observation, même s'il ne peut s'arrêter à la culture d'établissement, ne peut ignorer la prégnance de celle-ci, non seulement sur l'imaginaire de chacun des acteurs d'un établissement, mais sur le quotidien de chacun.

Nous tenterons donc de dégager des traits communs aux internats d'aujourd'hui, mais en gardant à l'esprit les limites d'une telle étude dans la mesure où ces traits communs vont se décliner avec des particularités distinctives et des divergences en fonction du contexte, du lieu, des acteurs. On ne saurait ignorer l'impact de la culture de l'établissement sur l'internat.

On définira l'internat comme une entité spécifique, dans la perspective où celui-ci ne peut se réduire à un lieu scolaire qui assurerait en supplément le « manger » et le « dormir ».

Ainsi, dans une étude précédente, menée par le biais d'une approche ethnologique, en 1998, nous abordions l'exercice de l'autorité dans un grand internat congréganiste de la région parisienne. Elle montre la pertinence du concept de lieu, utilisé par Marc Augé dans ses analyses de l'ethnologie contemporaine, le lieu renvoyant ici à un héritage communautaire. Alors l'internat peut se définir sociologiquement comme une communauté, avec tout ce que cela comporte de caractéristiques pour la constitution identitaire de ceux qui y vivent.

Nous posons la question de l'internat dans une approche plutôt culturelle qu'organisationnelle ou fonctionnelle. Si l'internat est avant tout un lieu où se cristallisent des **enjeux d'appartenance**, le recours des familles ou des jeunes eux-mêmes vers cette forme d'éducation scolaire ne peut se poser qu'en termes culturels et non de simple réussite scolaire. La stratégie scolaire, si souvent invoquée pour expliquer l'inscription en internat, cache un projet référencé. Nous pourrions dire que lorsqu'une famille inscrit son enfant en internat, l'inscription ne peut exister que si elle est sous-tendue par un accord culturel entre la sphère de la famille et celle de l'établissement scolaire.

La culture d'établissement peut être considérée comme l'une des identités d'appartenance des enseignants, des éducateurs, des élèves, des parents, etc. Nous prenons appui sur la définition suivante donnée par G. ROCHER<sup>10</sup> dans un propos concernant la "culture d'entreprise" : « Un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisée qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent objectivement et symboliquement à constituer les personnes en une collectivité particulière et distinctive. »

Nous avons également la définition de la culture qu'a donnée Mgr Claude Dagens<sup>11</sup> : « **J'entends par culture tout ce qui concerne la relation de l'être humain au monde qui l'entoure et tout ce qui lui permet d'être en rapport avec ce monde pour le comprendre et y trouver sa place.** ». Ce sens élargit l'investigation de notre recherche vers le terrain du « vivre ensemble ».

Travailler cette identité d'appartenance, c'est en amont également étudier l'importance de l'environnement, en aval repérer les caractéristiques et les valeurs sous-jacentes à l'internat qui influent sur le choix et qui "font communauté".

## 1.1. L'identité d'une culture environnementale

Est-il nécessaire de rappeler qu'un établissement d'une banlieue considérée comme zone à risque ne produit pas les mêmes réactions groupales qu'un établissement du cœur de la ville de Paris. Les réalités vécues par les personnes selon le contexte dans lequel elles travaillent sont très divergentes. Il est aujourd'hui fréquent d'entendre dire que le métier d'un enseignant n'est pas le même selon le lieu, le contexte auquel appartient l'établissement. D'un internat à l'autre, les dissemblances sont d'importance.

Ce contexte semble déterminer la motivation des élèves, des internes en ce qui concerne notre étude, leur implication... Ceci ne peut qu'avoir de très fortes répercussions au sein de l'internat, dans la mesure où l'ancrage environnemental de celui-ci conditionne fortement son organisation.

Si dans certains établissements, le cadre familial est un relais de l'école, dans la mesure où la famille transmet les mêmes valeurs que l'établissement, dans d'autres établissements, d'autres lieux, l'école peut paraître comme une perversion dangereuse... notamment en ce qui concerne l'éducation des filles

---

<sup>10</sup> In Introduction à la sociologie générale, Paris, PUF

<sup>11</sup> Évêque d'Angoulême. Conférence donnée en octobre 2002, au cours d'une journée de formation destinée aux enseignants, organisée par la Direction diocésaine de l'Enseignement catholique.

dans certaines cultures, puisqu'elle risque d'impulser en elles le désir d'une autonomie contraire à la conception de la femme soumise et dépendante de la culture familiale, tribale.

L'on pourrait à ce propos évoquer le risque de "choc culturel" dont a fait mention Michel Crozier, quand des précautions n'ont pas été suffisamment prises pour un dialogue entre des particularités tellement antagonistes.

Ces situations conjoncturelles paraissent donc déterminer la situation de l'internat pour une large part.

L'internat apparaît comme la clef de voûte de cette culture environnementale, sorte de geste collectif qui engage un système d'idées, de valeurs. La place de l'internat ne saurait être neutre dans l'idéologie de la société, l'idéologie des enseignants, l'idéologie des maîtres d'internats... L'inscription d'un enfant en internat est un engagement éducatif, au sens le plus fort, des parents qui mettent en jeu leur perception du monde impliquant des désirs, des passions, des pratiques. Le choix de l'internat entre en résonance avec cet engagement.

« ...l'internat qu'il fût jésuite ou oratorien, devînt le coeur de l'institution scolaire catholique. N'était véritablement élève que l'interne soumis continuellement à la surveillance de ses maîtres et éducateurs, dans le cadre d'une éducation qui se voulait globale mais qui conduisait de fait à un véritable conditionnement de l'élève. »<sup>12</sup>

L'internat, comme toute autre communauté, mais avec encore plus de force, court alors le risque de se présenter comme une source de repli sur soi, une source de marginalisation. Dans l'internat, les élèves sont d'autant plus imprégnés d'un aspect local, singulier qu'ils sont sortis de l'actualité du monde, et ne partagent leurs vies, pendant un temps déterminant de leur formation, qu'avec leurs proches les plus proches, leurs analogues, leurs semblables, leurs coreligionnaires (religion est ici pris dans son sens étymologique : « ce qui fait lien »). Risque de particularisme... L'internat, comme lieu d'appartenance, intrinsèquement créateur d'identités, se définit donc aussi comme un lieu d'éloignement du monde dans sa diversité, dans son métissage, sa bigarrure. Risque de particularisme pour ne pas signaler le risque d'apartheid ?

Une des questions en la matière pour l'Enseignement catholique est de savoir s'il lui est nécessaire d'inciter les établissements à se rénover, à partir de projets plus transparents, plus politiques ou laisser chaque établissement aux prises avec son héritage historique, sa transmission communautaire, ses façons de faire... particularismes comme risque de marginalisation...

---

<sup>12</sup> Idem, Marie-Françoise Perol-Dumont

Mais ces particularismes sont bien moins le fait de congrégations de l'Ecole catholique que celui des congrégations du public. En effet, il existe aussi dans le public ce que l'on désigne comme « les nouvelles congrégations » : les régions, les ZEP, etc. Ce qui caractérise alors l'enseignement privé, dans ce nouveau contexte, c'est bien moins sa particularité que sa diversité offerte comme choix envisageable : par l'introduction d'une sorte de concurrence, par les possibles allers-retours, d'ailleurs très nombreux dans l'internat entre le privé et le public... le risque de ghetto est moins accentué.

Enfin, le « vivre ensemble » au sein de l'internat ne pourra se départir, pour être viable, d'un travail sur les liens entre l'internat et le « hors - lieu », entre l'internat et l'extra - territorialité : « ...milieu protégé où les élèves trouvent un environnement favorable à l'étude, **l'internat devrait dans le même temps être ouvert sur l'extérieur**. Il lui faut être un lieu attractif, **intégré à la vie du village, du quartier**, exemplaire en tant que lieu de vie. »<sup>13</sup>

## 1.2. L'identité d'une culture d'établissement

Une culture d'établissement qui pourrait correspondre à ce qu'il est d'usage de désigner en entreprise comme "l'esprit maison". Cet "esprit maison" se met en place, au fil du temps, afin de développer la bonne entente, et réduire les sources de conflit entre les acteurs en intra territorialité et en extra territorialité ; Il tend à insister davantage sur les valeurs partagées que sur les sources de divergence... vision partagée de l'avenir pour cimenter l'action et pour faire face à la complexité des situations environnementales ainsi qu'à l'incertitude des objectifs susceptibles d'être atteints.

Une communauté de vue sur le projet est sans cesse réédifiée : c'est la finalité première du projet d'établissement que cet essai de consensus autour de l'action, de l'affirmation d'une identité... La culture d'établissement va non seulement permettre d'améliorer l'adhésion, l'efficacité des acteurs mais elle va donner à ceux-ci un sens second, un sens autre à leur quotidien. Cette culture d'établissement se manifeste par exemple au travers :

- **des rites** d'accueil des élèves, des nouveaux enseignants, procédures d'inscriptions, pour transmettre les valeurs de l'établissement, ses normes de fonctionnement ; entretiens annuels avec le directeur, etc. ; rites pour magnifier les prédécesseurs : fêtes, célébrations de saints patrons ou de la congrégation... rassemblements plus ou moins grands qui offrent aux différents groupes la représentation d'une unité et une prise de conscience de leurs identités communes...

---

<sup>13</sup> Idem, Marie-Françoise Perol-Dumont. p.25

- **des activités sportives, culturelles** : matchs professeurs, élèves... concerts, spectacles de fin d'année
- **des symboles de reconnaissance**, soit matériels : pin's, vêtements, autocollants, logos, signes ; symbole matériel comme reflet du lien qui unit, image objectale du groupe et de ses valeurs; soit verbaux : langage admis, jargon disciplinaire, tutoiement ou vouvoiement...
- **du règlement** : en vue d'une adaptation à un environnement précis, et pour faire face à la résolution de problèmes propres à leur établissement, l'équipe éducative met en place, au fil des ans, un ensemble de solutions pragmatiques : le règlement devrait être établi non seulement par l'équipe éducative mais aussi par le personnel administratif, le personnel d'entretien. Pour être signifiant le règlement devrait être revu, réadapté régulièrement en fonction de l'évolution des conditions de travail et des particularités de l'établissement (actuellement, le règlement est à adapter aux nouvelles situations d'autonomie des élèves : exemple les TPE, les I.D.).

La collectivité se donne donc ses règles, ses contraintes, celles des élèves, mais également celles des adultes,... Ainsi toute réécriture de règlement destiné aux élèves se devrait d'être accompagnée d'une réécriture de règlement des adultes de l'établissement. C'est par l'adhésion de tous au règlement que se fait "la domestication", au sens étymologique, d'appartenance au "domus", à la maison.

Cette réécriture du règlement se réfracte dans un fonctionnement en miroir : la demande de formation par un établissement sur le règlement, voire sur la citoyenneté pose les problèmes des infractions des élèves, mais aussi implicitement celles des enseignants à qui il arrive de manquer de civilité. A travers la demande de formation se dessine la recherche de la règle et du sens qu'elle peut avoir pour la collectivité précise d'un établissement précis : un débat sur la permissivité autour du chewing-gum, par exemple, cristallise les divergences personnelles autour de la règle... derrière le chewing-gum se pose la question cruciale et fondamentale de la marge de liberté qui est laissée aux acteurs du système éducatif dans le miroir qu'ils renvoient aux élèves. Si pour certains enseignants le chewing-gum est à bannir du lieu scolaire, d'autres y trouvent eux-mêmes du plaisir et ostensiblement ne s'en privent pas.

Le règlement va se construire en fonction de la culture d'établissement. Il se dessine en fonction d'un partage d'expérience, d'un vécu, mais

aussi d'un inconscient collectif. Comparer les règlements d'un internat à l'autre permet de mesurer la spécificité de chacun.

La culture de l'établissement est à prendre en compte dans toute étude du milieu scolaire, elle est une sorte de mot de passe au sein de l'espace clôturé de chaque établissement.

Au-delà des similitudes liées à des caractéristiques sociales, ou géographiques, on retrouve donc des particularités très fortes liées à l'établissement. Ces particularités s'établissent dans un va et vient interactif entre l'attente des parents et l'attente de l'institution :

- L'attente des parents est une pression sur l'institution (le choix de recrutement des enseignants, des maîtres d'internat, des cadres, par le chef d'établissement, se fait même parfois en fonction de ces attentes des parents, en correspondance avec le milieu social auquel ces derniers appartiennent.)
- L'attente de l'institution est une pression sur les parents et sur leurs enfants : ceux-ci par l'inscription de leur enfant font le choix de s'inscrire dans une culture particulière.

Les chances d'existence des internats sont liées à la capacité d'instauration d'un accord culturel entre la famille (parents plus enfant, parents seuls ou enfant seul) et l'établissement de type internat. Et cet accord culturel réside sur le degré implicite des particularismes de l'établissement qui transitent dans le projet d'établissement.

Il se manifeste comme un engagement de la famille (comme croyance familiale) et l'établissement scolaire de type internat (comme lieu), à travers la recherche et le choix d'un établissement. L'accord signifie qu'il existe, dans l'établissement scolaire, des caractéristiques qui sont perçues comme étant pour la famille des valeurs indispensables, **Valeurs éducatives préférentielles**, vision du monde partagée. Ces caractéristiques entraînent donc l'adhésion.

Les éléments culturels de l'établissement sont pris en considération prioritairement sur certains éléments organisationnels, comme les horaires, les résultats scolaires.

Dit autrement, plus un internat affiche ses caractéristiques propres, plus la croyance mutuelle entre famille et établissement est forte. Mais « forte » ne signifie pas uniquement une simple attirance ; c'est aussi une certaine proportion de craintes. La culture d'établissement est en quelque sorte « la grammaire » qui va permettre la communication entre les différents acteurs.

La motivation pour l'inscription d'un élève en internat est très marquée d'ambivalence. Elle cumule deux jugements contraires, mais tout aussi pertinents l'un que l'autre.

Le premier jugement est relatif à la création identitaire : « Ici, mon enfant deviendra lui-même parce que je m'adresse aux particularités d'un lieu spécifique ».

Le deuxième est relatif au risque de marginalisation : « Ici, mon enfant ne vivra pas comme les autres, et risque de vivre une expérience en dehors de mon contrôle ».

L'accord culturel qui existe lors de l'inscription en internat, est d'emblée, ambivalent, parce qu'il fait coexister des jugements contradictoires où se superposent deux possibles sans que pour autant l'un gagne sur l'autre. La perception d'un risque se superpose à l'attraction qui a décidé l'inscription.

### **1.3. Indicateurs qui caractérisent une communauté**

Nous pourrions regrouper des caractéristiques qui peuvent renvoyer à des valeurs et qui provoquent des possibilités d'idéalisation. Ces indicateurs pourraient être considérés comme les caractéristiques essentielles d'une communauté exemplaire.

Nous pourrions alors retenir :

- **L'ancienneté de l'établissement ou sa notoriété locale, c'est la valeur d'origine**

L'internat a une origine plus ou moins marquée, en fonction d'une congrégation d'origine, il est connu au titre d'un rôle qu'il a joué au niveau régional. L'établissement tient à se référer à ses principes d'origine, l'association des anciens élèves joue un rôle important dans l'intégration des nouveaux arrivants.

- **L'absence de sélection ou d'exclusion, c'est la valeur d'aide**

L'internat se montre ou s'est montré comme un lieu de solidarité à l'égard des élèves les plus faibles au niveau scolaire ou des élèves étant socialement en difficulté. L'établissement ne propose pas d'examen d'entrée. Il accueille même un quota d'élèves en difficulté scolaire, pour certaines familles qui rencontrent des difficultés sociales, des tarifs d'inscription préférentiels.

- **La capacité à garantir la vie privée de l'élève, c'est la valeur de protection**

L'internat tient à ce que la vie privée de l'élève soit protégée. Elle le prône dans son projet pédagogique. Des cadres d'éducation, des surveillants ont pour mission d'écouter les élèves. L'établissement peut proposer à des familles considérées comme étant en difficulté, la possibilité d'un internat permanent. L'établissement à l'habitude d'accueillir des élèves du Tiers Monde, dont les parents sont réfugiés politiques...

- **La présence d'évènements ou d'instances religieux à l'intérieur de l'établissement, c'est la valeur de spiritualité.**

Par exemple, l'internat affiche des valeurs morales, religieuses dans une charte ou un projet spécifique. Des cérémonies religieuses et collectives sont organisées tout au long de l'année. Quelques membres d'un ordre religieux vivent dans l'établissement.

- **La présence actuelle ou ancienne de personnalités qui ont joué un rôle important dans la création de l'établissement, c'est la valeur de la personne humaine.**

Une ou plusieurs personnalités symbolisent l'internat. Cela peut être le directeur, un professeur principal, un prêtre... elles vivent dans l'établissement ou non loin de l'établissement. On parle souvent de cette personne dans l'internat. Elle pourrait avoir un rôle d'exemple de par sa vie, des événements historiques dans lesquels elle a été impliquée...

Ces faits représentent autant de valeurs et d'objets possibles d'idéalisation collective, qui peuvent être considérés comme contribuant à la formation identitaire de l'enfant.

## 2. DEMANDES CONCERNANT L'INTERNAT

---

### 2.1. Les attentes actuelles des familles

- **Les demandes des familles**

Celles-ci sont de différents ordres, même si plusieurs demandes peuvent interférer.

- une demande de garanties. Elle est justifiée, mais elle reste cependant à circonscrire dans les limites du possible. Il est en effet impossible de répondre exhaustivement à certaines demandes. **Certains parents, en proie à l'angoisse, recherchent des soutènements irréalisables, par crainte de s'effondrer.**
- une demande de **réussite scolaire** : l'internat va contribuer à restreindre le champ d'activités du jeune en centrant ce champ davantage sur le terrain scolaire.
- une demande **d'éducation** : la famille défaillante face aux désordres de l'adolescence recherche dans l'internat une voie d'issue.
- une demande d'aide dans la reproduction du « même » familial au travers du jeune, alors que la famille elle-même n'y est pas arrivée, notamment en ce qui concerne la catégorie particulière de certains besoins en pensionnat, celle des enfants en difficulté. Cette catégorie est celle qui nous intéresse plus particulièrement dans la mesure où elle répond à un besoin actuel très prégnant.

Notre travail s'attardera donc davantage sur cette catégorie d'internat.

- **Les peurs des familles**

Des peurs qui font que certaines familles préfèrent inscrire leurs enfants dans une école à proximité de chez eux, sans la solution de l'internat, parce qu'elles pensent que, là, ils seront scolarisés, comme tous les autres enfants de France, et qu'ils n'encourent aucun risque de particularisme.

Or, nous l'avons déjà souligné, dans l'internat, les élèves sont forcément imprégnés d'un aspect local, singulier : les murs de l'internat contribuent

à les sortir de l'actualité du monde. Les internes ne partagent leur vie quotidienne, pendant un temps majeur, fondamental dans la structure de leur personnalité, qu'avec leurs coreligionnaires<sup>14</sup>.

L'internat comme lieu d'appartenance, intrinsèquement créateur d'identités, se définit aussi comme un lieu d'éloignement du monde ; à ce titre il génère des rejets.

## 2.2. La demande des jeunes

« Pour l'adolescent, l'adulte est une institution étayante à destituer. »<sup>15</sup>

- **Les demandes des jeunes**

Ces différentes demandes peuvent, bien sûr, se croiser.

- **Une demande forte que l'on décide à sa place de ce qui est bon pour lui, qu'on lui trouve des solutions**
- **Une demande de garantie face à sa propre violence, à la menace de cette violence** : « Johan, 14 ans, décrit « l'enfer » qu'il faisait vivre à sa mère : je me « battais sans arrêt, pour un rien, un mot de travers... Ma mère pleurait. Elle ne savait plus quoi faire. » Et Johan mesure fièrement ses progrès : « (...) Ici, c'est bien. On est serrés. Et puis quand on vit vingt-quatre heures sur vingt-quatre dans une petite collectivité, on est obligés de s'adapter. »<sup>16</sup>
- **demande de distanciation** : pouvoir se déterminer en tant que sujet différencié de ses parents ; quitter ses parents, mais ne pas se sentir abandonné. Philippe JEAMMET, psychiatre différencie la « proximité affective » de la « promiscuité affective » Arriver à prendre de la distance avec le dévouement qui peut être étouffant.
- **Echapper au regard intrusif des parents**, se prouver leur autonomie, prendre leurs marques.
- **Avoir accès à une communauté de jeunes** : besoin de vivre avec d'autres jeunes, qu'il n'arrive pas à trouver dans leur quartier, dans leurs familles (liens familiaux distendus...)

---

<sup>14</sup> Mais qu'en est-il des internes de croyances différentes, de religion différente, de culture différente et qui n'accordent pas aux mêmes valeurs la même prééminence ?

<sup>15</sup> François Marty de l'Equipe de Recherches sur l'Adolescence, Université Paris VII, dans la Revue Adolescence, 2002, 20, 3, 465-469.

<sup>16</sup> Le Point 1524 / 30 novembre 2001/ p. 83

- **Les peurs des jeunes**
  - **Peur de l'enfermement** : par la perte d'une liberté spatiale et d'une liberté temporelle miroirs, surtout à l'adolescence, de la liberté personnelle, psychique...
  - **Peur de la perte d'identité** : par le phénomène d'homogénéisation.
  - **Peur de l'exclusion du giron familial** : rejet...

### 2.3. La demande sociale

« Les institutions sont une réponse à une demande de la société »  
F. Tosquelles

Cette demande sociale peut revêtir différents aspects :

- **Une mise à l'écart**  
Un soupçon pèse derrière toute demande d'internat : « relancer les maisons de correction ». <sup>17</sup> J.P. Rosenczweig, juge des enfants au tribunal de Bobigny, défend l'internat pour remédier à un certain nombre de problèmes bien spécifiques : enfants livrés à eux-mêmes, rackettés dans leur école ou en danger dans leur famille : « ...cette solution peut réussir dans certaines conditions et reste moins coûteuse que le placement dans d'autres structures plus lourdes. » <sup>18</sup>. L'internat est alors vécu comme une mise à l'écart du champ social. Michel Foucault, à propos de la mise en collège des adolescents au début du XIXe siècle, puis massivement par la suite évoque un deuxième grand renfermement, le premier étant l'internement décrit dans son Histoire de la folie.
- **Une suppléance familiale**  
Protéger le jeune vis à vis d'une famille toxique, en l'éloignant.
- **Une rééducation**  
Assurer à certains jeunes la réinsertion par la voie éducative.
- **Un mieux être familial et social**  
Soustraire d'un milieu précaire des jeunes et leur offrir d'autres conditions.
- **Une suppléance sociale**  
moyens limités ; contingence économique ; moins de coût que l'hôpital psychiatrique.

---

<sup>17</sup> ECA, N° 256, p.21.

<sup>18</sup> Le Point 1524 idem

## 3. REPONSES APPORTEES PAR LES ÉTABLISSEMENTS

---

### 3.1. Typologie de l'offre des établissements catholiques

Ces réponses peuvent prendre différents visages en fonction des paramètres en jeu :

- **l'établissement traditionnel**  
il fonde sa légitimité sur ses origines et sa notoriété locale.
- **l'établissement de la dernière chance scolaire**  
il fonde sa légitimité sur le fait de recevoir des élèves qui ont de graves difficultés scolaires.
- **l'établissement social**  
il fonde sa légitimité sur le fait d'accueillir des élèves qui sont maltraités.
- **l'établissement religieux**  
il fonde sa légitimité sur un engagement religieux.
- **l'établissement d'un seul homme**  
il fonde sa légitimité sur la personnalité d'un individu qui appartient ou qui a appartenu à l'établissement.
- **l'établissement neutre**  
il ne manifeste aucune des légitimités précitées ; il est neutre dans le sens où il ne symbolise rien. Il n'existe que par sa bonne organisation.

### 3.2. Les réponses possibles

De manière plus générale les réponses peuvent apparaître comme :

- **réponses aux problèmes sociologiques**

L'internat apporte aux jeunes et aux parents, en proie à des difficultés sociales ou familiales, un abri pour les jeunes et une qualité de vie dont ils sont privés au sein de la cellule familiale ou dans leur environnement immédiat.

- **réponses aux situations que les voies traditionnelles de l'Éducation n'arrivent pas à résoudre**

Certains milieux ruraux, ouvriers n'arrivent pas à offrir à leurs enfants les mêmes chances de réussite que d'autres enfants. L'internat offre une prise en charge qui assure, à ces enfants, émulation et désir de promotion sociale. L'internat permet de dépasser le problème des transports particuliers aux zones rurales.

- **réponses aux situations plus particulièrement pédagogiques**

Quand la famille n'arrive pas à garantir le suivi pédagogique nécessaire aux élèves en difficulté, et menacés de décrochage scolaire, l'internat est susceptible d'assurer, en lien avec les familles, le suivi pédagogique et éducatif qui manque. Il est une caution contre l'absentéisme.

**Chance supplémentaire, l'internat se veut comme un choix offert qui libère d'une situation jugée sans issue. Il est : « ... dispositif d'appui aux parents, pas un outil dirigé contre les parents (...) pas une façon de les disqualifier mais une aide face à leurs difficultés à assumer l'éducation. »<sup>19</sup>**

---

<sup>19</sup> La Croix, 12 décembre 2000. Dominique GLASMAN.

## **Deuxième Partie**

### **L' INTERNAT COMME LIEU DES DIVERSITÉS ET DES DIVERGENCES**

**« A côtoyer l'étranger, on finit par ne plus le trouver étrange »**

# 1. LA DIVERSITE DES INTERNES

---

Nous n'avons pas la prétention d'une étude exhaustive ; nous nous contenterons d'aborder certaines diversités susceptibles de se manifester au sein de l'internat, au regard de certaines interrogations... Nous faisons part d'une analyse et de ses conclusions sans pour autant les penser comme des solutions. La complexité des situations exige modestie dans l'approche, surtout quand cette approche n'est pas fondée sur une recherche fondamentale. Nous tentons, dans cette étape de la réflexion de relever les diversités ou les divergences qui se manifestent à l'internat, et de dégager des hypothèses sur leurs effets positifs ou négatifs sur la vie scolaire.

## 1.1. Diversité sexuelle

La reconnaissance de cette diversité sexuelle, c'est aussi la reconnaissance de l'importance donnée à toutes les dimensions de la Personne : cela fait aussi partie de la découverte de l'autre. Mais il importe de **ne pas confondre proximité et promiscuité**. La séparation des sexes demeure une règle de l'institution. Les relations sexuelles ne sauraient trouver leur place à l'intérieur de l'institution. Elles y sont interdites.

Il faut cependant reconnaître que, dans le flou actuel des conduites concernant les interdits, des éducateurs hésitent quant à l'attitude à prendre, de peur de ne pas paraître suffisamment compréhensifs, suffisamment dans l'écoute, suffisamment dans la modernité. Plus grave est la situation de maîtres d'internat qui n'ont pas intégré cet interdit en ce qui les concerne personnellement et dont le comportement n'a pas la distance nécessaire.

Cette règle est donc à rappeler aux internes chaque fois que nécessaire. Par cette règle, les adolescents sont appelés à se repositionner ; Pour Josefsberg, psychiatre, cette règle est un : « ...interdit structurant : les comportements amoureux, l'acte d'amour sont des relations qui relèvent de l'intimité des personnes et d'une certaine indépendance sociale. »<sup>20</sup>

L'interdit est structurant : les adultes éducateurs ont le devoir d'assumer cette fonction d'autorité. Cependant, l'adulte accepte aussi qu'une part de l'adolescence lui échappe.

---

<sup>20</sup> Internat et séparations, p. 94

Winnicott relève qu'heureusement, **nous sommes naïfs en ce qui concerne la sexualité des générations qui nous suivent et nous précèdent**. Ainsi, paradoxalement, accepter qu'il y ait, hors cadre, des choses dites et faites qui échappent aux adultes fait aussi partie de l'éducation.

## 1.2. Diversité sociale

« L'internat ne doit pas être un ghetto pour sauvages »<sup>21</sup>

Deux dérives peuvent se dessiner :

- **Celle du pensionnat cocon** qui ne recrute que dans une certaine catégorie, l'autre catégorie étant susceptible de contaminer, de polluer le groupe : l'autre en tant qu'appartenant à un milieu social différent, à une culture différente, etc. **La sélection ne se dit pas**, elle se fera au travers des résultats scolaires, ou des moyens financiers.

Mais « La peur de l'autre », de l'étrange, de l'étranger n'est pas « dépassée », et le pas décisif vers la paix dans la société »<sup>22</sup> ne s'est pas accompli.

- **Celle de l'internat qui affiche une préoccupation humaniste** : accueillir des enfants de tous les milieux ; malheureusement, dans les faits, cette préoccupation généreuse cache une réalité moins clémentine : l'accueil des seuls enfants en difficulté. La proportion trop importante de durs, d'enfants adressés par les services sociaux et la justice, génère alors la fuite des enfants des classes moyennes, et l'internat ressemble fort à un internement qui ne se dit pas...

Une telle situation n'est malheureusement pas viable. Si elle perdure, de fait, elle n'apporte pas de réelles solutions. **Comment un adolescent peut-il réellement s'en sortir quand l'échange entre pairs, l'échange dans l'horizontalité ne lui offre d'autres horizons que celui de la délinquance ?** Plus grave : le manque de moyens financiers de ces établissements : il ne s'agit nullement d'augmenter les locaux, le confort, etc. (ce qui ne serait pourtant pas sans intérêt !) il s'agit des éducateurs : **avec des jeunes en besoin de repères, la qualité du recrutement devient une nécessité**. Elle ne saurait être dans l'économie.

L'Enseignement catholique saura-t-il alors réellement proposer des voies de réussite à ces jeunes ?

---

<sup>21</sup> Guy Villard, à la revue, Le Point, n°1524

<sup>22</sup> Discours de Jean-Paul II, le 28 avril 2001, ECA, N°256 - Juin 2001

- Certains établissements sont déjà dans des propositions qui offrent aux jeunes de réelles voies de dégagement : c'est le cas des lycées professionnels qui recrutent dans la perspective d'un projet professionnel ; c'est, par exemple, le cas du lycée horticole d' Igny où le cadre et la présence de nombreux jeunes, réunis dans **une passion commune**, celle de la nature... offre **un étayage de qualité**. Si ces établissements reçoivent des jeunes de tous les milieux, aux profils divers, la réussite est possible, même si le parcours du jeune a été accidenté. Le jeune est là pour un projet professionnel, même si d'autres projets peuvent être aussi dans sa recherche d'internat. Il est « acteur » de son projet d'orientation.
- Une autre stratégie consisterait dans un recrutement sciemment organisé : celui des externes en situation de réussite et qui viennent de familles, sans traumatismes, de familles structurantes et structurées ... **et un internat avec au moins un nombre limité de jeunes en privation...** ce nombre ne saurait dépasser le tiers sans porter préjudice à l'ensemble. La conscience d'appartenir à un groupe orienté vers la construction positive est stimulante. Ce serait alors offrir une chance, à tous, par le projet de réussite pour tous, même si il est certain que repenser **le quota n'est pas suffisant**. Ce qui est **essentiel, c'est l'esprit dans lequel il a été repensé**.

### 1.3. Diversité physique

L'autre, c'est aussi le handicapé, longtemps relégué dans des établissements spécialisés. A-t-on pensé la place du handicapé dans les internats de l'Enseignement catholique ? Quelles sont les propositions concrètes d'insertion ? Quelles sont les possibilités d'insertion.

L'accueil des enfants handicapés est : « ... une chance pour l'enseignement. L'occasion est en effet ainsi offerte aux enseignants de livrer un cours d'instruction civique pratique, in vivo en quelque sorte. Il ne s'agit pas de donner dans l'idéologie du droit à la différence, mais de saisir au contraire l'occasion de rompre avec elle. Car ce n'est pas le handicap qui doit être l'objet de notre respect, mais bien l'enfant qu'il y a derrière et qui ne se définit pas par son handicap, qui est en vérité un enfant comme les autres. »<sup>23</sup>

Ce qui est dit là de l'enseignement peut être étendu aisément à l'internat

<sup>23</sup> Lettre à tous ceux qui aiment l'école, Luc Ferry

## 1.4. Diversité religieuse

« Ainsi l'effort manifesté pour accueillir au sein des écoles catholiques des jeunes appartenant à d'autres traditions religieuses doit être poursuivi {...} cet accueil structure le lien social, favorise une connaissance mutuelle dans une confrontation sereine et permet d'envisager ensemble l'avenir. **Ce moyen concret de dépasser la peur de l'autre constitue certainement un pas décisif vers la paix dans la société.** »<sup>24</sup>

La diversité religieuse apparaît comme une interrogation d'actualité. Cette interrogation posée dans l'Enseignement catholique gagnerait à être abordée au travers de sa spécificité. Quelle reconnaissance de la diversité et de la différence offre l'Enseignement catholique par rapport à l'Enseignement public, laïque qui désire gommer, estomper toute marque distinctive dans le but de respecter chacun ?

### **L'écoute du terrain nous donne des pistes de réflexion :**

Parmi les activités de l'internat, ne conviendrait-il pas dans cet effort pour « dépasser la peur de l'autre » comme « pas décisif vers la paix dans la société » de proposer, à tous, la découverte d'autres religions, d'autres cultures, mais aussi de **demander à chacun de parler de sa croyance, du sens qu'elle a pour lui.** Il s'agit de laisser aux autres la possibilité de parler eux-mêmes de leurs croyances. Il ne suffit pas de savoir que le musulman doit aller au moins une fois dans sa vie en pèlerinage à la Mecque ; **s'il n'exprime pas le sens transcendantal que cela a pour lui, la compréhension du fait reste mutilée.**

Arriver à ce que chacun puisse dire comment il lui est donné, au travers de sa foi religieuse, de relier et de relire les actes fragmentés de sa vie. (L'étymologie du mot « religion » vient du latin « religere » qui veut dire « relier », « relire »...). L'on parle actuellement beaucoup d'exclusion. N'est-ce pas exclure que d'accepter la présence de l'autre et ne pas lui donner la parole sur ce qu'on dit de lui... ? A l'Université Saint Joseph au Liban, **les cours de théologie concernant l'Islam sont animés par un jésuite, mais en présence d'un religieux musulman qui puisse dire son accord ou son désaccord avec le point de vue d'un non-croyant sur ce que lui croit.**

Cette pratique ne peut laisser de côté celle du **fait religieux abordé à la lumière des sciences humaines.** Elle donne accès au sens critique, à des lectures autres, et à l'autonomie de jugement, même si elle ne peut tout expliquer.

---

<sup>24</sup>Discours de Jean-Paul II, le 28 avril 2001, ECA, N°256 - Juin 2001

Dans le même ordre d'idées, veille-t-on suffisamment à avoir **au CDI des ouvrages sur différentes religions, des lectures qui se donnent comme autant d'appel à autrui**, des lectures qui ouvrent à d'autres pensées, pas de celles qui enferment, et ce afin que l'enfant puisse avoir accès à d'autres paroles que celles de sa famille, ou de son milieu rapproché ?

Enfin, inviter les adolescents à **voir les points de croisement entre les différentes religions**, voir que toutes ont de nombreux points de convergence dans la mesure où toutes répondent à une recherche fondamentale de l'homme. Celle-ci consiste à **se tourner vers le divin pour qu'il puisse donner un sens ultime à sa vie, ou encore pour qu'un soutien lui soit accordé... avoir une présence, même quand personne n'est là.**

L'internat n'est pas uniquement « parler de », mais aussi « **vivre avec** ». La cohabitation au quotidien, avec le culturel de l'autre, qui peut paraître, quand on l'observe de l'extérieur, dénué de sens, voire absurde, est un véritable apprentissage de la différence et de son respect.

Faire émerger les points de croisement, n'est pas rechercher un consensus : **oser aborder les divergences**, oser les dire nous semble rester une nécessité. On ne peut rechercher un consensus dans toutes situations : **le choix religieux tient d'une certaine radicalité**. Dans la voie choisie, on peut aller à la rencontre d'autres, dialoguer avec d'autres, échanger, réfléchir sur les points de convergence mais les divergences ne sauraient être effacées.

La radicalité n'est pas seulement située dans le choix initial de la religion. Elle peut se situer à différents niveaux : **entre croyants d'une même religion existe déjà une radicalité fondamentale**. Il y a ceux qui s'accrochent à la littéralité du verbe et ceux qui passent par la symbolisation salvatrice. Mais la radicalité en tant que ce qui touche aux racines ne peut en aucun cas être gommée ou estompée.

❑ **A propos des différences religieuses**

**Les problèmes concernant les différences religieuses ne viennent pas des enfants mais plutôt des adultes**, que ce soient les parents ou les éducateurs. Les enfants se font l'écho des problèmes des adultes. Le problème n'est pas au niveau des enfants mais au niveau des adultes...

Il faut certes privilégier les échanges, les rencontres, mais **comment aller vers les autres quand il n'y a pas de temps où la rencontre est possible**, de lieu adéquat pour la rencontre ? ...

**Pour faciliter le dialogue interreligieux, il faudrait aller vers les personnes du dialogue.** Parfois on se heurte à ceux qui refusent le dialogue, mais d'autres personnes sont ouvertes au dialogue.

**Dans le dialogue interreligieux, on oublie les athées, les non pratiquants** qui restent majoritaires. ...

❑ **A propos de l'internat**

Les différences religieuses sont un creuset. Qu'il y ait un grand pourcentage d'élèves d'autres confessions, est une chance donnée à l'établissement.

En revanche, quand les responsables et la majorité de l'équipe éducative de l'internat ne sont pas chrétiens, il se pose la question de l'identité...

Ils font du bon travail, mais ils ne se sentent pas concernés par la culture propre à l'établissement, la perception chrétienne du fait religieux. Et quelque part, une dimension est en déficit.

## 2. LA DIVERSITE AU SEIN DE L'EQUIPE EDUCATIVE

---

### 2.1. Des procédures, source de disjonctions

« Une époque implacable plane à présent sur le monde.  
Nous l'avons forgée, nous qui sommes désormais sa victime »  
Borges, L'Aleph

#### Les points aveugles de nos clivages

La rationalisation industrielle ne s'est pas limitée au monde industriel. Nous savons combien elle a également marqué le monde scolaire. Son infiltration à l'école, de plus en plus prégnante, s'est effectué au point d'être arrivée à en modifier le vocabulaire : on parle d'outils, plutôt que de moyens, de compétence plutôt que de qualité, de performance, de grille d'évaluation, de construction, etc. Le vocabulaire des sciences de l'éducation mérite, à ce titre, d'être visité.

« Contrairement au discours humaniste qui prévaut depuis plusieurs années déjà, la tendance réelle est à mettre en place des pratiques objectivantes suivant un protocole déterminé. Le terme outil de plus en plus utilisé en est un symptôme.

Le discours humaniste doit se traduire par des actes. On détermine les données d'un problème, on tente de le résoudre... pour parvenir à des résultats dicibles, or le relationnel ne peut se réduire à un ordonnancement : on s'éloigne de la personne dans l'idée de mieux cerner ses dysfonctionnements, mais on n'entend plus ce qui ne s'énonce pas aisément ».

La culture grandissante de l'anonymat, de l'objectivation, qui transite par les schémas d'action définis institutionnellement, par les rôles spécifiques dans le cadre de la division du travail, etc. trouve aussi à l'école un champ propice. Notre quotidien est, de plus en plus, tourné vers une demande de rationalisation. Le monde scolaire en a profité, mais il en a subi également les conséquences.

Ainsi pour M. LLORY : « l'accent mis sur les procédures plutôt que sur les responsabilités individuelles conduit à une procéduralisation croissante de l'activité, ce qui tend à alourdir, complexifier et rigidifier les rapports de travail, alors même que les dysfonctionnements rencontrés sont en grande partie dus à cette complexité, cette lourdeur et cette rigidification des procédures. Ce mouvement irrépressible de la procéduralisation nous paraît problématique ».<sup>25</sup>

---

<sup>25</sup> M.Llory, Accidents industriels, le coût du silence. Opérateurs privés de parole et cadres introuvables. L'Harmattan, 1996

Si cette réflexion concerne essentiellement le milieu industriel, elle nous paraît applicable aussi au monde de l'enseignement. Cependant, une telle situation paraît d'autant plus problématique quand il s'agit d'une profession qui a à voir essentiellement avec de l'humain, en l'occurrence de l'humain à une étape trouble de sa vie. La crédibilité d'un tel système, sa fiabilité, est mise à mal. Il mène ainsi à des comportements qu'il était sensé écarter, et qui au contraire trouvent, par ce système même, leur raison d'être : « Chacun des acteurs avait pour logique de ne pas s'occuper de l'autre et de ne penser qu'à lui, de faire comme s'il n'y avait pas d'institution, pas d'enfants, pas de collègues, comme s'il pouvait décider seul, et qu'autour de lui il n'y avait qu'incertitude. Ils adoptent alors une stratégie qui pourrait être qualifiée d'individualiste. »<sup>26</sup>

Ce travail de disjonction, élaboré minutieusement par des années de réflexion et de recherches, nous semble aujourd'hui comparable à celui du « **sorcier qui tisse un labyrinthe et se voit forcé à y errer jusqu'à la fin de ses jours** » (cf. Borges dans L'Aleph)

La véritable compétence professionnelle, personnelle, est ainsi reléguée dans l'informulé : chaque enseignant dans sa classe, dans sa discipline, décide seul, sans s'occuper de l'autre, et agit comme bon lui semble. De sa classe ne transparaît qu'un pourcentage de réussite...

L'humain est alors découpé à l'infini, jusqu'à ne plus être vu, et ce au point de se retirer du lieu dont il devrait être justement la raison d'être et l'essence.

D'où la nécessité accrue de renforcer les liens, de créer des ponts où l'échange, la communication sont possibles, afin de maintenir une continuité d'existence au sein des différents cadres scolaires, ainsi qu'entre les cadres scolaires et l'internat.

### **Un point de vigilance**

Qu'est-ce que l'échange ? Qu'est-ce que le débat ? Les adolescents savent très bien ce qu'il convient de dire, ce qui est de bon ton, ce qui est politiquement correct. De l'attitude séductrice afin de plaire à l'adulte, de se faire bien voir, à l'attitude provocatrice... D'où la question : « peut-on instaurer un véritable débat à l'école ? » Les lois de l'école elles-mêmes interdisent implicitement ou explicitement que tout se dise, notamment en ce qui concerne le religieux, le politique. Quelle est la parole à sanctionner ? Quelle liberté d'expression serait bénéfique aux élèves, en tenant compte du fait qu'une parole n'a qu'une valeur symbolique ; la parole peut faire partie de la vie psychique d'un adolescent et

---

<sup>26</sup> M. Crozier et E. Friedberg, L'acteur et le système, Paris, Le seuil, 1977

elle n'est pas toujours la réalité ni de la situation qu'il décrit, ni de son attitude personnelle.

Ce danger des clivages, des disjonctions, des divergences des personnes ne peut qu'être exacerbé quand, dans une institution, les personnes de l'équipe éducative, tout autant que les adolescents n'appartiennent pas à une même culture, et qu'en plus, **chacun des membres de la « communauté » éducative agit dans la simple exécution de tâches élaborées par d'autres, sans une authentique prise en compte du rapport personnel qu'il peut avoir :**

- dans sa **relation avec les finalités**, avec la philosophie générale, avec les valeurs qui sont à l'initiation de ce lieu éducatif et qui en sous-tendent la vie ;
- dans sa **relation avec ses collègues enseignants, avec le personnel éducatif** de manière générale.
- dans sa **relation avec les adolescents**.

Si les questions majeures : « quel sens cela a pour moi ? », « qu'est-ce que j'en pense ? » ne sont pas posées par chacun, le sens éducatif se perd dans la multiplicité d'actes individuels. Reste enfin à se poser la **question de la finalité d'une croyance si elle n'implique pas un certain comportement, si elle ne se manifeste pas au travers d'une réalité, et surtout si elle n'est pas utilisée pour transformer cette réalité ?**

## 2.2. Diversités et spécificités des approches

### 2.2.1. Enseignants/maîtres d'internat

Dans le cours de la semaine, la présence des maîtres d'internat, auprès des internes, s'effectue essentiellement le soir et la nuit : on pourrait donc désigner les maîtres d'internat, comme les professionnels de l'équipe de nuit. Nous avons retrouvé cette image d'équipe de nuit et équipe de jour utilisée au lycée La Salle d'Alès : « Tous les vendredis matin, l'équipe de nuit se réunit avec l'équipe de jour pour faire le point... ».<sup>27</sup>

Or, si nous avons, dans le paragraphe précédent relevé les séparations possibles au sein d'une même équipe, celle-ci nous paraît encore plus accentuée entre l'équipe de jour (enseignants, conseillers d'éducation, etc. qui assurent essentiellement une présence entre 8h30 et 17h) et l'équipe de nuit.

---

<sup>27</sup> ECA 256, p.28

Très souvent, pour les enseignants, ce qui se passe la nuit, correspond à une sorte d'espace en latence avant le retour des cours, espace qui n'est à vivre qu'en fonction de ce qui se passe dans les cours, durant les jours, et qui, par conséquent, n'a pas d'intérêt en soi. Le travail qui s'y fait, pris dans cette perspective, a forcément moins de valeur que le leur.

Si le travail du jour est caractérisé par l'objectivation : le jour voit une parcellisation des cours, des disciplines, des classes, une organisation très ritualisée, rythmée par la sonnerie, la nuit, cette organisation est repensée différemment : les regroupements des élèves ne correspondent plus à ceux du jour. Les classes peuvent se croiser dans un même dortoir.

Et puis, surtout, la nuit, **il ne s'agit plus de l'élève du cours de français, de mathématiques, de l'élève de telle ou telle discipline, élève bien interprété, lu et relu par ses notes et ses résultats, d'une année à l'autre ; la nuit, la personne avec ses émotions, ses sentiments, ses rêveries, ses interrogations existentielles resurgit.**

« Or, c'est souvent la nuit que se commettent les actes, répréhensibles ou non que la société condamne, que se fomentent les complots, que s'éveillent les instincts et les comportements déviants. Mais c'est aussi la nuit que s'épanouissent les émotions les plus chatoyantes, que s'autorisent les rapports les plus intimes à soi, comme à l'autre. Les humains se comportent différemment la nuit, la dissolution des normes, la raréfaction des acteurs, redonnent du sens à la relation, le temps se prête davantage à l'aventure, à l'inattendu. »<sup>28</sup>

Dans ce temps moins structuré, dans la vague obscurité qui s'installe, une fois les lumières éteintes, les instants s'écoulent bien plus lentement, et les langues se délient. L'assujettissement au jour et à ses contraintes vise-t-il alors à s'affranchir de la nuit... ?

Or pour les parents, pour le chef d'établissement, la prééminence est, à coup sûr, accordée à l'enseignement du jour. Seul ce qui est prodigué le jour est valable. Ce sont les notes qui importent. La priorité est donnée à l'objectivable que la note symbolise. La causalité de l'adolescent, le savoir que l'on peut avoir sur lui de ce qu'il ne sait pas de lui-même, sa vérité est enfermée dans un discours enseignant qui le cristallise en une moyenne chiffrée.

**Ce qui se passe à l'internat ne prend du sens que dans la mesure où il peut se répercuter sur l'implication ou le comportement de l'élève durant le jour.** Ce qui peut se passer la nuit ne reprend de l'importance qu'au moment des grands dysfonctionnements. Quand les débordements de la nuit n'ont pu être contenus, quand des défaillances ont fini par saillir, un climat de suspicion à

<sup>28</sup> Infirmières, le savoir de la nuit, Anne PERRAUT - SOLIVERES PUF, « Partage du savoir », 5<sup>e</sup> édition, 2002.

l'égard du personnel de l'internat, défaillant, se propage. La nuit avec son désordre, ses excès, envahit le jour. La mesure de ce qui s'y passe devient démesurée.

### **Les exigences du travail de la nuit**

Nous l'avons déjà souligné, l'idéal de réussite et de performance qui prévaut aujourd'hui emprunte essentiellement les voies des disciplines scolaires, et celles des activités du jour qui gravitent autour de ces disciplines. La hiérarchie des valeurs donne, depuis des décennies, la prééminence à la haute technologie et aux spécialités de pointe.

A l'agitation fébrile du jour, succède la nuit, laissée à l'intime corporel, à l'intimité du soi, (justement dans quelle mesure les internes peuvent-ils bénéficier d'un espace intime ?); la nuit, avec son espace du travail de « moindre valeur », prend la place... place peu reconnue, place qui ouvre pourtant à une « autre » dimension.

Or justement, le travail de la nuit, exige des compétences professionnelles pointues. La nuit, les compétences relationnelles, les compétences sociales, sont essentielles. Avoir la capacité d'écoute de l'autre, d'attention à l'autre est nécessaire, avoir, par exemple, pour le maître d'internat, la capacité à écouter les peurs des adolescents, sans en être atteint ; il s'agit plus précisément :

- de respect de l'autre, de sa différence -pour les élèves-
- pour les maîtres d'internat savoir être plus proche, plus amical, entretenir un rapport plus intimiste, tout en conservant un rapport d'autorité et une distance suffisante.

C'est en soi que le maître d'internat doit trouver les ressources nécessaires.... Un maître d'internat est souvent amené à se débrouiller la nuit, seul, avec les décisions à prendre... : il est beaucoup plus difficile de réveiller les autres pour leur demander conseil lors d'hésitations... Sa responsabilité est donc plus grande. Sa solitude va développer son sentiment de responsabilité individuelle.

En conséquence le positionnement, la nuit, ne peut être le même que celui du jour. L'inscription dans la vie de l'établissement en est différente. Le positionnement du maître d'internat a en outre à faire avec la non légitimation du travail de la nuit, travail invisible, travail que l'on ne prend pas la peine de voir.

Dans cette solitude du maître d'internat la nuit : comment valider alors sa parole déjà déconsidérée, quand des problèmes ont surgi et qu'un autre adulte n'est pas là pour être témoin ?

- En effet, même entre eux, les maîtres d'internat, forment-ils une équipe, peuvent-ils avoir des échanges entre eux ?
- sont-ils complètement isolés ?
- quels sont les recours qu'ils peuvent utiliser en cas de débordement ?

Ces professionnels de la nuit dont la responsabilité et l'autonomie ne sont pas à prouver, existent-ils encore le jour, dans les établissements scolaires, quand les orientations de la vie d'un jeune se décident ?

**Le peu de qualification des maîtres d'internat** (le recrutement s'effectue souvent parmi des jeunes à la recherche de postes intérimaires qui puissent leur permettre de subvenir à leur besoin, et dont le projet n'est pas dans l'Éducation) **leur donne encore moins accès à la parole, aux décisions prises. Sont-ils présents aux conseils de classe ?** L'internat et la vie à l'internat a une place à prendre, dans la vie scolaire, sans pourtant se coller au modèle de l'école.

Ils ont pourtant, nécessairement, des observations à partager. Ils pourraient partager leur savoir sur l'adolescent. Quand des enseignants, par exemple, lors d'un conseil de classe où le maître d'internat est présent, pensent d'un adolescent qu'il ne travaille pas, et que le maître d'internat sait que cet enfant travaille assidûment, l'éclairage apporté ne peut être que riche de sens. Le conseil de classe retrouve alors toute sa force formative. Et l'alliance pédagogique, orientée vers la réussite de l'élève, prend toute sa dimension.

« ...Si l'on veut rendre le service que les familles sont en droit d'attendre, il nous faut du personnel qualifié... Je suis parfois très amer en constatant ce que peut apporter un internat à un jeune et le manque de moyens dont nous disposons. **C'est un énorme gâchis.** »<sup>29</sup>. Une telle demande ne saurait attendre : quand le gâchis est humain, l'urgence prime.

La formation, la qualification des maîtres d'internat est à prendre en compte au moins dans la même mesure que celle des enseignants.

Or, on constate que, si les littératures didactiques, disciplinaires, les littératures concernant la vie scolaire, se caractérisent par leur prolifération, au contraire, celles concernant l'internat restent limitées et bien pauvres.

Les études, dans le cadre de l'internat, des activités extrascolaires, des clubs, de la manière dont peuvent s'organiser les temps libres des élèves, de la possibilité de sortir dans la cour, dans la rue, etc. sont bien restreintes. Les décisions des responsables dans ce domaine ne s'appuient pas suffisamment sur un éclairage théorique.

<sup>29</sup> M. MIGAUD, directeur du lycée Saint-Sauveur de Redon. ECA, n°256, p.22

## Quelques pistes proposées

- Instaurer la présence **des maîtres d'internat au conseil de classe**.
- Pour que les professionnels du jour et de la nuit ne soient pas dans un clivage : **veiller lors du recrutement à ce que le personnel du jour et de la nuit accepte de tourner...** Quand les éducateurs de nuit et de jour sont appelés à se relayer, il se crée du fait même, une dynamique d'échange, une circulation d'idées.
- Quand l'« équipe de nuit » est différente de l' « équipe de jour », **prévoir des temps d'échange, de liaisons pour des ajustements** mettre en place des moments de rencontre où il puisse s'échanger des informations nécessaires au suivi pédagogique de l'adolescent.

C'est, par exemple, la stratégie suivie au collège lycée La Salle d'Alès.  
« Tous les vendredis matin, « l'équipe de nuit » se réunit avec « l'équipe de jour » pour faire le point sur le comportement des élèves, noté sur une fiche de suivi qui circule d'un lieu à l'autre. »<sup>30</sup>

- Quand le personnel est en constant mouvement, personnel en intérim, pour des raisons diverses (voir ci-dessus), le cadre devrait offrir la permanence de repères durables.

Dans la mixité, dans la diversité du groupe, le cadre va regrouper les invariants. La mixité n'est rendue possible que par un cadre de vie repérable construit à partir des usages, des coutumes, des habitudes, des manières de faire.

**Le cadre présente une garantie de continuité, un étayage. Il est, pour tous, la référence.**

« La permanence de repères durables rend les enfants moins vulnérables aux inévitables changements dans le personnel. Le point d'appui sécurisant que représente pour eux la stabilité d'un cadre, la permanence du système de valeurs qui régit leur sécurité matérielle leur permet d'accepter et d'adopter plus facilement leurs nouveaux éducateurs. Les gens changent, mais les choses demeurent. » B. Bettelheim<sup>31</sup>.

---

<sup>30</sup> ECA 256, p.28

<sup>31</sup> in Evadés de la vie, Paris, Fleurus, 1973, p.53

❑ **A propos de liens matériels d'organisation**

**La vie scolaire tient forcément compte de l'internat** : quand un gamin parle d'un problème de l'internat, on ne peut simplement le renvoyer à l'internat, et lui dire ce n'est pas mon problème...

Il s'agit bien sûr de voir la part à donner au problème. **Voir ce que l'on peut traiter avec l'élève et ce qui relève plus précisément de l'internat.** Forcément les problèmes de l'internat resurgissent dans la journée : « Vous avez promis d'en parler au maître d'internat, et pourtant, il ne m'a rien dit...

**Les informations sont à faire passer**, et cela dans les deux sens. Il y a des liens matériels nécessaires à l'organisation, telle que l'absence d'un interne le jour, absence d'un interne la nuit, etc.

Si un problème a eu lieu la nuit, il est important que nous le sachions. Inversement, le responsable de l'internat doit être informé des événements du jour. Je dis bien événements : il ne s'agit pas de tout répéter. Une personne suffit à faire le lien entre les deux équipes.

❑ **A propos de cohérence**

**Un minimum d'harmonisation est nécessaire** : le jour, par exemple, nous travaillons beaucoup sur l'auto-responsabilisation des élèves. Or la nuit, le mode de fonctionnement est beaucoup plus directif. Cela crée forcément des problèmes.

Les vols sont sanctionnés très sévèrement par les enseignants, or la nuit les vols sont fréquents, et ne sont pas sanctionnés. Pour les enfants, ce n'est pas cohérent.

Les enseignants conseillent le travail de groupe, en disent les vertus. Les maîtres d'internat l'interdisent : pour ceux-ci, ce n'est pas sérieux, c'est une perte de temps !

Il me semble aussi qu'un enfant peut étudier sa poésie en étant allongé sur son lit au dortoir. Il suffit de le responsabiliser. On pourrait créer un espace en autogestion. 5 à 6 enfants par dortoir, par exemple. C'est ce que je fais le jour, et cela se passe très bien quand on donne aux enfants le sens des responsabilités. Mais ce n'est pas le fonctionnement de l'internat,

où les enfants sont étroitement surveillés. Je ne sais pas quel est le meilleur fonctionnement, mais pour que le projet d'ensemble soit cohérent, des directives, des orientations sont à communiquer afin que les divergences ne soient pas trop importantes.

□ La question première est bien celle-ci :

Quelle est la place que l'on veut donner à l'internat? Que veut-on privilégier : le bien-être ? Le travail ? L'axe du bien-être est important quand l'enfant vit le mal être chez lui. Il ne s'agit pas de transformer l'internat en colonie de vacances. Mais bien de se demander si le travail ne peut pas être atteint par la voie du bien être ?

### 2.2.2. Diversité générationnelle adulte/jeune

La tendance est de ne penser la communication efficiente, en milieu scolaire, que selon l'axe intergénérationnel : axe adulte/élèves, dans la verticalité, et dans la différenciation. Or, l'axe intragénérationnel peut être tout aussi riche que l'axe intergénérationnel qui est l'axe de référence.

Le groupe des adolescents, par les relations que ces derniers vont tisser entre eux, peut se donner un cadre qui transgresse les lois de l'institution. **Ce cadre, bien qu'il transgresse les lois des adultes, n'en donne pas moins aux adolescents un support contenant et formateur.**

Le groupe peut se donner des lois qui vont mettre encore davantage la personne à l'épreuve : les adolescents peuvent être très durs entre eux et la référence à la norme encore plus rigide que celle donnée par les adultes. Les lois vont, peut-être davantage, concerner la personnalité de chacun, sa différence, sa sexualité dont la question est prégnante à cet âge. **La société des adolescents n'organise t-elle pas elle-même des rituels de passage ?**

Il se forme entre adolescents une sorte de réseau social, avec ses codes et ses lois. On peut, à ce propos, se référer au film : Le cercle des poètes disparus.

Ce cadre qui transgresse n'est pas forcément de la délinquance, mais il nécessite que les lois des adultes lui soient confrontées. Le rôle des éducateurs est de signifier la transgression de ce cadre, même s'il peut permettre aux adolescents de se construire. Se confronter à la transgression des adolescents, sans pour autant se rattacher à **un degré zéro de tolérance à la transgression qui n'est pas une voie d'accès à la maturité de jugement et à l'autonomie de l'adolescence...**

### 2.2.3. Diversité équipe éducative/parents

La culture des parents peut être très différente de celle de l'institution : il est, dans pareil cas, **nécessaire d'apporter des éclairages sur l'implicite afférent à un code étranger** : L'information mutuelle est alors importante ... Visiter l'établissement, visiter les dortoirs, présenter les personnes, pas seulement les éducateurs et les responsables.... Aider les parents à lire une société de laquelle certains d'entre eux ont été éloignés depuis des décennies, quand ils n'y sont jamais entrés...

Et afin de parvenir à une réelle intelligence de la réalité de l'internat, pourquoi ne pas l'ouvrir à certains moments aux parents, oser l'ouvrir non seulement quand il est vide, quand les enfants sont ailleurs, mais à des moments où s'accomplit la relation éducative ?

Cette situation, si elle n'est pas très organisée, préparée, risque de poser problème dans la mesure où ouvrir l'internat, c'est aussi courir le danger de l'ouvrir au conjoncturel, et de porter préjudice à l'intégrité éducative.

**Des pistes certes...** mais corrélées fortement à la réserve. Et des interrogations :

- Comment ouvrir l'internat, permettre aux parents de mieux saisir ce qui s'y passe tout en spécifiant que cet espace est pour les enfants, non pour eux ?
- Comment discerner ce qui appartient à l'espace de l'école, et ce qui appartient à l'intimité familiale ? Aujourd'hui les enseignants, les éducateurs reçoivent des paroles qui relèvent de la vie privée des parents et dont ils ne savent que faire : comment arriver à un dialogue qui concerne le contexte éducatif, sans dérives ?
- Des structures extérieures à l'école (association de parents, etc.) peuvent-elles servir de cadre aux parents afin que ces dialogues soient réellement possibles ?
- Quelles nouvelles médiations sont-elles à inventer ?

## Entretien avec un chef d'établissement

C'est par l'internat que l'on a des élèves... beaucoup viennent grâce à l'internat.

Mais c'est aussi, à cause de l'internat qu'ils partent. Une fois que les parents considèrent que l'objectif est atteint, l'enfant est retiré...

Le comportement parfois difficile de certains internes fait fuir des élèves externes, ceux de l'environnement immédiat. L'établissement se retrouve alors et de plus en plus avec une même catégorie d'élèves...

L'internat, c'est à la fois le point fort, et le talon d'Achille de l'établissement.

## Entretien avec un conseiller d'éducation

### A propos des différences religieuses

**Je considère la différence religieuse, dans notre établissement, comme une source d'enrichissement.** Elle permet de lutter contre les stéréotypes, contre les idées que se font les élèves sur telle ou telle religion.

**Quand il se passe des choses graves, comme par exemple le 11 septembre, je réunis les élèves dans la chapelle, et nous lisons des textes religieux des différentes religions, juive, musulmane, catholique, protestante, etc. Nous prions ensemble, mais chacun selon sa foi, nous réfléchissons ensemble.**

### A propos de la différenciation

Durant le Ramadan, nous avons voulu tenir compte des élèves musulmans, surtout pour les internes. Et nous avons mis en place une organisation spécifique. Les élèves ont eu droit à des repas privilégiés. Mais cela a été une erreur. **C'était comme mettre certains enfants sur un piédestal.**

A présent, j'agis différemment : **je renvoie les parents à leur responsabilité. Je discute avec eux.** OK pour le Ramadan, mais alors durant cette période, l'enfant est en demi-pension. L'internat ne peut prendre en charge de telles situations. En revanche, je veille à de petits aménagements, pour que l'enfant ne souffre pas trop de la situation.

□ **À propos des différences**

On ne peut pas vraiment parler de **différence...** On en parle lorsqu'elle **surgit** : la différence est celle d'un enfant malade, d'un enfant en crise, dont les parents divorcent, d'un musulman lors du Ramadan, d'un juif lors des fêtes juives, etc. Prendre en compte les différences, c'est prendre le risque de l'injustice. **On s'adresse à un groupe, et les différences sont alors à gommer.** C'est seulement quand il y a un problème que l'on réagit par rapport à l'individu. C'est, alors, à partir du magma de son vécu, qu'il faut puiser un discours approprié.

**Mon statut de non chrétien peut aider à avancer, peut aider à convaincre, surtout quand il y a blocage par les origines.** Quand l'élève s'enferme dans cette origine, il est bloqué. Ma connaissance de sa culture facilite la communication.

Certains adultes par leur comportement font naître la différence, même si leur volonté de départ est de bien faire : ils mettent trop l'accent sur la différence, sur les origines. La mise en avant de l'idée d'intégration scolaire gonfle le problème ; viennent alors se greffer les problèmes scolaires...

A force de parler de problèmes, on les crée. Au lieu d'aider l'enfant, on met l'accent sur ses difficultés. L'élève est pris sous le feu de mêmes remarques de la part de tous : « il a des lacunes, il vient d'arriver, il a du mal à s'intégrer, etc. ». On assigne l'élève dans ses origines.

**Quand on met les différences en avant, c'est foutu !**

**Quand un français fait une faute, c'est du registre de la faute. Quand c'est un étranger, même naturalisé, la faute ramène à l'origine.** Quand j'insiste, par exemple, pour que ma fille soit inscrite en terminale S, je suis taxé de taliban. Je ne lui laisse pas le choix !

□ **A propos de ses origines**

**Cela favorise le contact avec les familles. C'est comme un atout.** Elles pensent que je suis certainement de par la nature de mes origines supposées de la vieille école. Je serai forcément plus rigoureux, plus exigeant. Pour ces familles, c'est rassurant d'avoir quelqu'un de la vieille école.

**Quant aux élèves, je leur semble énigmatique.** C'est comme une sorte de crainte devant l'inconnu, l'étrange, devant une situation non maîtrisée,

devant celui dont on ne sait pas quelles seront les réactions. Quand je leur viens en aide, quand je suspends une punition, ils disent ne pas m'avoir imaginé comme ça ! C'est la surprise de découvrir l'étranger comme soi ! »

#### ❑ A propos des différences religieuses

**Il ne faut surtout pas faire de ces différences un privilège. Laisser croire permis ce qui n'est pas permis aux autres.** Durant le Ramadan, nous avons voulu donner aux internes musulmans la possibilité d'avoir un sachet goûter.

Les sachets ont traîné, les aliments ne plaisaient pas. Des droits supplémentaires ont été exigés ! **La religion est de l'ordre de l'individuel.** Les choix de jeûne sont à assumer par l'individu !

Dans un établissement catholique, le recrutement d'élèves non chrétiens ne doit pas dépasser une certaine proportion, de l'ordre de 30%. Actuellement, les adultes de l'établissement ne sont pas en mesure de le supporter. Tout un fonctionnement serait à revoir...

#### ❑ A propos de l'internat

**L'internat est une expérience de vie en groupe** qui n'est pas commune.

Vivre à l'internat est un exercice enrichissant pour la personne humaine.

Aujourd'hui, l'internat répond à un besoin social. Ce n'est plus un service d'arrière plan.

**Le rythme de la vie d'aujourd'hui ne permet plus d'assumer facilement la fonction parentale.** Des familles sans problèmes ne sont pas en mesure d'assurer à leurs enfants un environnement propice à leur éducation. Quand les parents rentrent à 8h du travail, bien du temps s'est passé pour l'enfant depuis son retour de l'école.

**L'internat offre à l'adolescent un rythme régulier en dehors des pressions familiales, des pressions des médias.** Des heures de sommeil sont garanties... Une stabilité est donnée à l'enfant, surtout dans le cas de l'éclatement de la cellule familiale.

Les échecs scolaires sont souvent le résultat d'un manque de stabilité.

**L'internat est comme un refuge pour beaucoup d'enfants.**

#### ❑ A propos des maîtres d'internat

**C'est seulement au bout d'une année qu'ils ont droit à la formation ; or c'est durant cette première année que les problèmes les plus importants se manifestent.** Une subvention étatique serait d'une grande aide. Elle donnerait les moyens d'un recrutement de qualité.

**Troisième partie**

**PISTES D'ACTION**

## 1. ÉTABLIR DES LIENS ENTRE SPECIFICITE DE L'ÉTABLISSEMENT ET DEMANDES DES FAMILLES

---

« Il paraît dès lors nécessaire de rechercher quels sont les outils dont disposent les établissements et leur personnel pour que la séparation puisse retisser de nouveaux liens entre l'enfant et sa famille et permette à l'enfant de faire de nouvelles acquisitions »<sup>32</sup>

Les cinq fiches suivantes pourront guider cette démarche :

- A1- Faire l'état des lieux lors de l'inscription
- A2- Rendre lisible le nouvel environnement de l'inscription
- A3- Établir un contrat avec la famille
- A4- Établir un contrat avec le futur interne
- A5- Veiller à la formation du personnel

A signaler que d'autres fiches pourront enrichir cette première base, comme par exemple une fiche sur l'importance d'offrir aux internes la possibilité de rencontrer des psychologues. Il semble en effet important que la liberté de parler chez les adolescents, de dire leurs problèmes soit prise en compte. Non point de dire n'importe où, n'importe quand, à n'importe qui... Donner un contenant : un lieu, une personne, un moment, à ces dire laisse place à l'expression de la souffrance sans pour autant lui laisser prendre la place.

---

<sup>32</sup> Internat et séparations, peuvent-ils être des outils éducatifs ? Richard JOSEFSBERG, 1997, aux Éditions ERES. p.15

## **Fiche A1**

### **Faire l'état des lieux lors de l'inscription**

Recueillir les informations nécessaires afin que le travail éducatif puisse avoir lieu. Une vigilance reste à maintenir : il ne s'agit pas par la suite de tout dire à tous. C'est la personne référente et à qui cette responsabilité d'accueil et d'investigation a été attribuée qui aura à décider de ce qu'il convient de transmettre aux enseignants seuls, aux éducateurs seuls, à la fois aux enseignants et aux éducateurs, etc. Toute divulgation d'informations requiert bien sûr, au préalable, une adhésion de la personne concernée.

Des questionnaires pourraient être proposés, mais ceux-ci ne sauraient s'adapter à n'importe quel pensionnat. Pour qu'un questionnaire soit utile, efficace, il est à repenser par l'équipe en fonction du contexte. Il est aussi appelé à être modifié au fur et à mesure du temps et des nouvelles modalités.

#### **Protocole d'entretien collectif**

Ce protocole d'entretien collectif pourrait être mené au moins une fois tous les 5 ans. Il donne une image plus claire des attentes, demandes, etc. formulées ou non formulées.

Il est important de ne pas orienter les questions. Laisser la porte ouverte au négatif, leur laisser la possibilité de dire on n'accepte pas tout.

Les questions ouvertes laissent plus de liberté à la réponse.

La question de départ pourrait bien être celle-ci : cet établissement pourrait-il convenir à l'éducation de votre enfant ?

Dans cette question ouverte, la consigne incite à réagir à partir d'un cas concret et de construire un argumentaire. Elle ne demande pas : « En quoi cet établissement peut convenir... ». Car « en quoi » peut inciter à rationaliser, à chercher les raisons. Ici, on cherche le degré de consentement : « oui, j'accepte d'inscrire, ici, mon enfant » et l'idéalisation qui le sous-tend.

Ce support risque, bien entendu, d'inciter les parents à poser des questions pour approfondir la connaissance de l'établissement...

Cet entretien sera mené comme une conduite de réunion avec ce que cela suppose d'aide à l'expression. Il ne s'agit pas de différencier les points de vue de chaque personne, mais d'aider à exprimer des aspects passionnels, des convictions (tout ce qui explique l'engagement). Tous ces propos seront examinés dans leurs aspects positifs et négatifs. Il ne s'agit pas d'aboutir à un

quelconque consensus ou construction logique, mais de donner de l'importance aux croyances de chacun.

On peut demander, préalablement, aux personnes qui accepteront de venir, l'autorisation qu'elles soient interviewées. C'est la méthode la plus simple pour retraduire avec les termes employés, de vérifier si ce qui a été énoncé a été bien compris.

Les groupes de parents d'élèves pourraient être composés en fonction du fait qu'ils ont un enfant inscrit en internat, mais il est aussi possible de retenir des parents d'élèves qui n'ont pas d'enfants en internat. Cela rend lisible la réalité d'une inscription déjà effectuée, et une inscription telle qu'elle peut être projetée.

L'entretien collectif pour chaque groupe de 6 personnes sera enregistré au magnétophone et se déroulera sur, à peu près, une heure, après avoir invité les personnes à un temps de lecture individuelle.

Les données sont traitées par une grille d'analyse des propos recueillis :

- les niveaux d'argumentation proposés seront répartis sur une grille qui ira des plus rationnels aux plus passionnels.
- Les caractéristiques qui provoquent le plus d'idéalisation sont intéressantes à rechercher.
- On pourrait repérer des énoncés ambivalents (principe de double vérité) : où l'on pense que telle caractéristique peut être à la fois un avantage et un risque.

## Fiche A2

### Rendre lisible le nouvel environnement de l'inscription

On peut constituer un document d'accueil qui présente non seulement l'établissement et son projet, mais également le projet de l'internat en résonance avec le projet d'établissement.

Le projet éducatif de l'internat n'est pas le seul objet de ce document. L'organisation quotidienne, matérielle de l'internat est à énoncer, et ce afin d'éviter éparpillement, redites, oublis, etc.

Ce document est à distribuer aux parents. Il aurait l'avantage de permettre une appropriation et d'ouvrir le nouvel espace-temps.

Pour que ce document réponde avec plus de précision aux interrogations des parents et des internes, un questionnaire pourrait être renvoyé au bout d'un certain temps pour demander aux personnes concernées, si

- d'une part, ce document a répondu à certaines de leurs questions
- d'autre part, ce qui aurait pu être utile et que le document n'a pas mentionné.

## Fiche A3

### Établir un contrat avec la famille

Ce contrat avec la famille vise à susciter **une implication parentale qui puisse avoir une incidence positive sur le développement de l'enfant**. Ce contrat nous semble, dans la circonstance précise de l'internat, être prioritaire.

Le contrat avec la famille exige au préalable de l'institution qu'elle se départisse de son fantasme parental : celui de prendre le rôle des parents. C'est ce fantasme qui fait entrer dans une sorte de rivalité avec les parents, dans une position duelle qui n'est pas celle de partenaires. **L'institution est un interlocuteur des parents. Ceux-ci ne sont pas des obstacles**. Tant qu'un enfant n'est pas majeur, on ne peut faire abstraction des parents et de l'autorité parentale.

Le contrat semble tout d'abord prioritaire parce qu'il offre la possibilité de désamorcer deux menaces possibles :

- Celle de parents qui sont dans la revendication : « ce que vous faites pour mon enfant est insuffisant ! je fais mieux ! c'est de votre faute si ça marche mal ! »
- Celle de parents qui sont dans la démission : « Je suis à bout ; j'ai besoin d'une trêve dans la souffrance ; je vous le laisse. »

Ces deux situations sont mortifères : elles ne peuvent que déboucher sur des conflits.

La première situation entraîne une ingérence dans un espace qui n'est pas celui des parents. **La demande de garanties est alors sans fin**. Le risque inhérent à la vie elle-même n'est pas supporté, et la séparation n'est pas acceptée, bien que cela ne soit pas dit. Cette dynamique familiale entretient des liens d'emprise ; pour C.Epelbaum, les adolescents de ces familles deviennent des « toxicomanes du lien d'emprise », « condamnés à rester prisonniers du champ d'attraction parental. »<sup>33</sup>

La deuxième situation entraîne **un abandon préjudiciable à l'enfant**.

---

<sup>33</sup> Lors d'un colloque organisé par le Service universitaire de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du Centre hospitalier Laborit, le 8 décembre 2001

**Le contrat vise donc une juste<sup>34</sup> implication des parents ainsi que la mise en place de modalités relationnelles nouvelles entre les parents et l'enfant ainsi qu'entre les parents et l'école et, par la même, entre enfant et l'école.** L'institution, par le biais du contrat, peut exiger la présence des parents à des moments clés, ceux par exemple où des décisions d'orientation sont à prendre, ceux où des informations importantes sont communiquées. Il peut exiger des parents un regard sur le travail du jeune par la vérification régulière du carnet de correspondance, etc.

Le contrat serait alors le renvoi d'une image dans laquelle est souligné le rapport au tiers. La référence à un tiers qui est absent est une proposition pour sortir du jeu de l'aliénation. Ainsi :

- dans la dyade Institutions/familles, et ses avatars possibles : maître d'internat/enfant ; directeur/parents, etc. : le tiers est la société, les règles sociales, voire les lois sociales qui vont permettre de sortir du rapport aliénant. C'est l'idée que ce que le maître d'internat propose à ses internes est destiné à autre chose que le simple échange entre eux. s'il existe un rapport d'autorité entre l'un et l'autre, les deux sont soumis à un ordre supérieur.
- Dans la dyade parents/enfants le tiers pourrait être l'altérité de l'internat qui offrirait d'autres voies que celle de la réplique parentale.

Cette structure en triade se réfère la triangulation positive qui, dans la construction de la personnalité, empêche la confusion. Il permet la transmission symbolique, celle du savoir, celle de la religion, etc. Le contrat serait un pour ainsi dire ce tiers désaliénant. Sans contrat, l'internat devient un lieu de contention, et n'est plus ce lieu propice au développement.

Par le contrat, il s'agit surtout d'impulser **une dynamique de séparation/changement**. Un départ n'est pas une séparation. Ce n'est pas parce qu'on a mis des murs autour d'une personne qu'elle va changer. **C'est le discours qui accompagne le changement qui va aider à aller vers l'autonomie**. Dans certaines familles, le pensionnat appartient à un rite d'initiation : « Quand tu seras grand, tu iras en pension. ». Le pensionnat est alors une voie d'accès à l'âge adulte, à la responsabilisation, à la transmission et à la réelle intériorisation des valeurs parentales. L'enfant -l'adolescent- est alors « mandaté » en bonne et due forme par sa famille pour en représenter les valeurs, en devenir le héraut porte-parole, voire le héros. Cela suppose donc un processus d'assimilation et d'appropriation des valeurs familiales, telles que le travail pour la réussite, qui ne sont plus imposées par le cadre familial mais par une exigence plus autonome et relayée, mais de façon plus souple et distante, par le groupe et l'institution.

---

<sup>34</sup> cf WINNICOTT : suffisamment bonne, ni trop ni trop peu

C'est à la lumière de cette nouvelle appartenance et le besoin qu'elle a de s'affirmer et de se constituer, qu'il faut comprendre certains phénomènes de transgression plus ou moins ritualisés et collectifs; phénomènes qui ne prennent leur valeur que par rapport à la vigueur de certaines règles qu'il faut donc bien se garder d'affadir, circonscrivant ainsi la transgression dans des limites formulées.

**Quand le discours familial est défaillant, le départ imposé via le pensionnat ne permet pas une séparation, correctement élaborée.** Cela peut, par exemple, être le cas quand les enfants sont trop jeunes, encore préadolescents, ou quand il s'agit d'enfants de familles séparées où cette séparation vient en rejouer une autre déjà douloureuse et probablement mal digérée, l'enfant étant, en quelque sorte « placé ». Le discours défaillant ne donne pas accès au deuil bénéfique des croyances de l'enfant, telle la croyance en la toute puissance parentale.

On peut relever aussi le cas des adolescents pris dans une désillusion trop importante concernant leurs parents et leurs possibles substituts. L'autonomie attendue ne va donc pas s'improviser. **La dépendance à l'égard des parents se répercute alors dans d'autres dépendances parfois plus toxiques, dépendances à l'égard d'autres adultes, d'un chef de bande, de la drogue...et ce dans le désir de suppléer à une absence insupportable :** quand le discours est défaillant, le pensionnat ne saurait être une issue.

Pour Alain Le Bouteiller, psychologue, la séparation via l'internat ne peut s'effectuer « sans proposer de fonder quelque chose de nouveau, sinon on ne fera que renforcer l'angoisse et la souffrance et le placement en internat ne sera qu'un échec. C'est dans cette dynamique de changement que prend tout son sens la parole et le contrat éducatif d'internat qui réunit tous les partenaires, à savoir le jeune, les éducateurs, et les parents, contrat auquel on pourra se référer comme tiers symbolique. »

## Fiche A4

### Établir un contrat avec le futur interne

Le contrat travaillera sur un engagement du jeune, il le sollicite en tant qu'acteur : « En effet, pour que les jeunes puissent réussir à élaborer un projet personnel, il faut que chacun sache ce qu'il va apporter et qu'il tienne à ses engagements. Ces éléments sont portés par écrit et peuvent faire l'objet d'une évaluation. »<sup>35</sup>

L'engagement du jeune doit l'aider à définir **ce qu'il veut être au travers de ce que l'on veut qu'il soit**. Si l'internat est vécu comme une punition, une contrainte, le jeune est travaillé par une seule pensée, celle du retour dans la famille. Il fera tout pour se faire renvoyer. L'institution n'est pas ce qui est à l'intérieur des murs de l'école. L'institution est l'espace psychique que se construit l'adolescent pour vivre sa séparation.

Etablir un contrat est nécessaire, mais pas suffisant. On n'établit pas un contrat une fois pour toutes. **Ce contrat pour ne pas se diluer dans une indifférence généralisé est à rappeler dans le quotidien, dans la banalité des gestes du quotidien**. Les valeurs auquel le contrat donne corps, valent pour chacune des micro - actions accomplies, pour chacune des micro - décisions prises. Les mots évoqués dans le contrat doivent avoir leur sens précisé.

Un temps de lecture et de relecture du contrat, en commun, empêche que **par paresse intellectuelle, l'interne (et les autres partenaires...) ne soit tenté de laisser de nombreuses paroles figées et des phrases dépourvues de sens, encombrer sa pensée**. L'autonomie est aussi l'aventure d'une lecture dépoussiérée pour en donner par rapport à soi le sens qu'elle peut prendre.

Ces temps d'évaluation du contrat sont essentiels. Ils ponctuent le parcours de l'interne. Ils le structurent.

Au fil des ans, ce sont ces temps qui invitent à une modification du contrat, à sa réadaptation en fonction des besoins.

---

<sup>35</sup> Observatoire National de Pédagogie. Séminaire Internat.

## Fiche A5

### Veiller à la formation du personnel

La responsabilité des éducateurs à cette étape fondatrice de la personnalité ne saurait s'accommoder de demi-mesures. La générosité ne suffit pas. Une qualification, ou du moins une formation reste incontournable. Or, très souvent, des contraintes matérielles, un manque de moyens financiers, ou un manque de candidatures font que les maîtres d'internat sont souvent des intérimaires de l'emploi, en situation de précarité. **Quand cette situation de précarité croise d'autres situations de précarité**, notamment celle de jeunes qui posent des problèmes de comportement, qui manquent de repères éducatifs, **il ne semble pas que l'internat puisse alors pourvoir à l'étayage demandé.**

« Concernant les MISE, les manques d'effectif et de formation adaptée sont en effet patents. Leur statut actuellement bâtard vise autant à aider des étudiants à financer leurs études qu'à fournir un personnel de surveillance qualifié. De ce fait, de nombreux maîtres d'internat sont aujourd'hui de jeunes étudiants, essentiellement préoccupés, en toute légitimité, par leurs propres études. Comment peut-on espérer qu'un surveillant d'une vingtaine d'années sans expérience puisse être à la fois le garant de l'ordre, de la sécurité (fonction difficile en elle-même face à des jeunes parfois presque aussi âgés que lui) et un pédagogue, voire un psychologue averti pour assurer l'aide aux devoirs ou le soutien affectif d'élèves en souffrance ? »<sup>36</sup>

**Il importe donc que les éducateurs puissent bénéficier de formations qui les entraînent à développer un savoir faire relationnel et un savoir méthodologique.** La gestion de groupes, la médiation en situation de conflits, s'améliorent par des techniques appropriées. L'aide aux devoirs ne s'improvise pas.

**Il est important aussi que les éducateurs puissent bénéficier eux-mêmes de façon régulière d'un recours à deux formes d'instance tierce**, d'une part, l'autorité (supérieur hiérarchique, etc.), et d'autre part la supervision. Cette supervision nécessite l'intervention très régulière, prévue, d'un psychologue clinicien expérimenté dans le travail avec les adolescents et les enfants, et qui de préférence ne fasse pas partie de l'institution. Face à des situations qui paraissent être des impasses, où l'équipe est mise en difficulté, une telle intervention est salutaire.

---

<sup>36</sup> Cf. supra, Marie-Françoise Perol-Dumont, p.35.

« Travailler en internat suppose pour les professionnels, de vivre à proximité des autres et donc d'engager un travail constant de distanciation avec les autres et avec soi-même, pour répondre au plus près aux besoins de l'autre. »<sup>37</sup>

**Enfin, la supervision aidera à la recherche d'une juste distance entre l'impuissance et la toute-puissance.** Elle permet de découvrir que l'on n'est pas seul à porter les choses. Elle permet de découvrir grâce aux autres ce que l'on porte en soi... Elle est réflexion sur des comportements pas toujours justifiables et qui voudraient se justifier par le masque de l'autorité.

« Rien de plus pervers parfois quand on y trouve argument pour se laver de ses violences, pour se dispenser de s'interroger sur ses actes, pour ne pas mettre à la question ses mobiles, ses intentions. »<sup>38</sup>

---

<sup>37</sup> Internat et séparations, peuvent-ils être des outils éducatifs? Richard JOSEFSBERG, 1997, aux Editions ERES. p.15

<sup>38</sup> M. CIFALI, p.175

## 2. ARTICULATION ENTRE INTERNAT ET VIE SCOLAIRE

---

Hier encore l'internat se profilait essentiellement comme l'expérience d'un hors-lieu, une mise à l'écart du champ social. Michel Foucault, à propos de la mise en internat des adolescents au début du XIXe siècle, qui s'effectue à petite échelle au départ puis massivement par la suite, évoque un deuxième grand renfermement, le premier étant l'internement décrit dans son Histoire de la folie.

Aujourd'hui : ce hors lieu est tendu vers la cité... l'internat aujourd'hui cherche son ancrage dans l'environnement social : « Si autrefois, la notion d'internat impliquait d'emblée une référence à la distinction entre un « dehors » et un « dedans », cette logique n'a plus lieu d'être aujourd'hui..., [...] pas question d'univers carcéral, pas plus que de lieu d'isolement. Le « dehors » et le « dedans » allaient dans le sens d'une interaction la plus large possible. Plus question de maintenir les jeunes dans un vase clos des semaines durant. »<sup>39</sup>

Les relations entre l'internat et la vie scolaire nous paraissent être la première jonction entre le « dedans » et le « dehors ». Puis, nous aborderons en dernière étape, les jonctions possibles entre l'internat et le « dehors » dans un sens plus large

Nous proposons dans cette étape d'investir les lieux et les moments de croisement possible entre la vie de l'internat et la vie scolaire de l'établissement. Au-delà des liens à tisser entre les personnes, des intentions de rencontre et de dialogue, il nous semble que c'est au travers des activités pédagogiques que ces liens sont à tisser.

« L'enseignement catholique doit se fixer, et de façon urgente, des priorités éducatives. Et ces priorités doivent résulter d'un choix qui vienne de l'intérieur, spécialement de ses enseignants eux-mêmes soutenus par leurs chefs d'établissement. »<sup>40</sup>

A défaut d'une articulation entre l'internat et la vie scolaire, certaines activités pourront cependant être menées à l'internat, même si la préférence de départ n'est pas celle-là.

---

<sup>39</sup> ECA, n°256

<sup>40</sup> cf supra. Mgr Claude Dagens, lors d'une conférence donnée en octobre 2002.

## Fiche B1

### Le CDI : culture et interculturel.

La vocation du CDI est d'être au coeur de l'établissement. Dans ce qui devrait être le « centre » de tout établissement scolaire, il serait important de ne pas y oublier l'internat : "Une véritable mutation dans la fonction pédagogique des centres documentaires : ils cessent d'être un service, ils deviennent un centre . Autrement dit, de même qu'ils constituent désormais **le coeur architectural des nouveaux établissements**, de même ils doivent devenir dans les établissements un des pôles privilégiés d'une pédagogie rénovée." (Circulaire n° 74-108 du 14 mars 1974).

Actuellement, le CDI voudrait se constituer comme lieu où va se concrétiser le lien des différents savoirs : liens entre les savoirs d'action, les savoirs d'expériences et les savoirs théoriques... liens entre les savoirs relationnels, les savoir-faire et les savoirs théoriques.

Le CDI voudrait être le lieu de convergence de toutes les disciplines. Tout travail interdisciplinaire est appelé à transiter par le CDI, toutes les approches transversales préconisées par l'Éducation nationale sont appelées à converger vers le CDI. On trouvera à la page suivante des exemples d'approches transversales.

Plusieurs questions naissent de ces propositions de transversalité fortement suggérées dans les Accompagnements au programme des didactiques des disciplines :

1. Quelle est la place de ces propositions de transversalité durant la vie de l'élève à l'internat ?
2. Quelle est la place du professeur-documentaliste dans le projet d'établissement dont la principale fonction est de mettre du liant entre les différents projets pédagogiques ? entre les projets pédagogiques et le projet éducatif ?
3. Quelle est la place de l'internat dans le projet du CDI ?
4. Les maîtres d'internat sont-ils informés des différents projets en cours ?
5. Les maîtres d'internat ont-ils accès au CDI ? les internes ont-ils accès au CDI ?
6. Existe-t-il un cahier de liaison CDI - Internat ?
7. Quels sont les contacts entre professeur documentaliste et maîtres d'internat ?

## Exemples d'approches transversales

Ces différentes approches ne concernent pas une catégorie d'établissement (lycée général ou lycée professionnel...) ou un seul niveau (niveau collège, niveau lycée).

- **Aide à l'élève et soutien scolaire** Etudes D ou Aide Individualisée
- **Éducation à l'image**
- **Éducation à la citoyenneté** où son insertion dans un groupe peut se mesurer, où l'élève expérimente son autonomie, ses compétences transversales
- **Éducation à la santé**
- **Éducation à la sécurité**
- **Éducation à l'environnement**
- **Éducation aux médias, à la presse**
- **Éducation à l'orientation**
- **Maîtrise des langages : oral / lecture, écriture / ateliers-lectures / ateliers-écritures**
- **TPE**
- **PPCP**
- **Itinéraires de découvertes**
- **B2i**
- **Liaison 3<sup>e</sup> - Seconde; liaison CM2 - 6<sup>e</sup>**

**Peut-on, par ailleurs, penser l'interculturel sans penser la culture ?** Si la culture se mesure par le degré de discernement et de lucidité que la confrontation à la pensée d'autrui a permis d'atteindre..., le CDI ne saurait être oublié. Écouter les voies du passé, celles de contrées rapprochées ou lointaines pour échapper à l'embrigadement possible de l'instant est une des voies de l'interculturel.

En résumé, si les créations de CDI, et leur multiplication répondent aux demandes :

- de démocratiser le savoir,
- d'aider l'élève à grandir **en devenant autonome**,
- d'aider l'élève à grandir **en découvrant la différence**,
- **d'être un espace d'échange et de création**, un « lieu de passion culturelle » où l'on apprend à se former en s'informant, un lieu où se crée la culture commune d'une école vivante <sup>41</sup>
- **d'être un lieu pour l'apprentissage à la socialisation** par une attention particulière à : l'autonomie, le travail de groupe, la prise en compte de l'oral.

entre CDI et Internat, les points de jonction sont multiples. Il serait dommage de ne pas les investir. Mais laissons la parole aux enseignants et aux élèves, ils savent mieux dire ce que le CDI apporte :

#### Propos d'élèves

" **C'est un lieu qui a été fait pour nous.**" (Alexandre-6ème)

« Au CDI, je passe dans **un autre monde**. Cela me repose de la vie monotone », (Olivier -5<sup>e</sup>)

" Le CDI est un lieu de travail...mais aussi **un lieu de rencontre où l'on échange ses avis sur tel ou tel livre, où l'on parle de ses auteurs préférés.** » ( Julien - 3<sup>e</sup> )

" Lorsque l'on va au CDI, l'on a **envie d'être autonome**, de se débrouiller »

" Le CDI me donne des idées et **m'ouvre d'autres horizons** : il m'a ouvert d'autres horizons de lecture." (Thibaud-6<sup>e</sup>).

" Il nous permet de **nous informer sur certains sujets**, sur des choses que l'on n'est pas sûr de trouver dans les manuels de classe ou des choses que les professeurs ne connaissent pas". (Fabrice - 4<sup>e</sup>)

" Le CDI permet **de demander conseil et explication aux autres**, de se renseigner sur tel ou tel sujet à l'aide des livres qui sont à notre disposition. » (Jérémy - 3ème)

<sup>41</sup> Cahiers pédagogiques, N°404, mai 2002 « Quoi de neuf à la doc ? »

## Propos d'enseignants

" C'est une façon de motiver ; de **donner à l'élève l'envie d'en savoir plus.**"

" Une véritable formation méthodologique qui complète les activités du cours...Une ouverture sur la manipulation d'outils de travail, l'exploitation de ces outils."

" Le CDI donne du sens à ce qui est fait par le prof. **C'est une véritable ouverture du cours, une complémentarité essentielle...**"

" C'est un bon détour pédagogique pour faire lire... Un bain de littérature..."

" C'est **une immersion dans le culturel**, une imprégnation du culturel."

" ...un espace "nouveautés" où **les livres sont exposés à la convoitise.**"

" Pour moi, le CDI est un lieu qui permet de rendre progressivement l'élève **autonome, de le rendre capable d'adaptabilité, de recherche, de créativité.**"

" **C'est une ouverture , un lieu de démocratisation du savoir.**"

" **C'est un lieu ouvert sur le monde extérieur.**"

Au travers de ces différents propos concernant directement le CDI, nous essayons de relever ce qui pourrait être un lieu d'investissement dans le projet éducatif de l'internat.

## Entretien avec un professeur documentaliste

Un maître d'internat est en liaison avec moi. Il est chargé, avec mon accord, de l'ouverture du CDI, durant les heures du soir. En début d'année, nous accueillons ensemble les élèves internes.

Puis, nous communiquons essentiellement au moyen d'un cahier de liaison. Dans ce cahier sont inscrits les élèves présents au CDI en mon absence. Les emprunts me sont signalés. Cela me permet de communiquer aux enseignants les goûts des élèves, les noms des passionnés de lecture, etc.

Sur le cahier, j'inscris le nom des élèves autorisés à utiliser les ordinateurs pour un travail précis, ceci afin d'éviter les utilisations sauvages, et de contrôler qui a fait quoi, en cas de problèmes avec le matériel, avec les ordinateurs. Quand il y a une difficulté, une question, un problème, le message passe par le cahier de liaison.

J'arrive à voir le maître d'internat si, besoin est, le soir à 17h15. Deux créneaux sont prévus pour le CDI , le soir entre 17h30 et 19h. A ces moments là, le CDI est considéré comme une étude. Le CDI est ouvert le mercredi après-midi pour le loisir.

## Fiche B2

### Projet de médiation par les élèves en collège

Certains projets visant à créer chez les élèves un espace d'engagement social, projets mis en place par les conseillers d'éducation ou par l'équipe des enseignants prendraient plus de force et d'intensité s'ils étaient relayés par l'internat. Nous citons à titre d'exemple ce projet de médiation mené par Philippe DACREMONT au Collège St André de Nogent sur Marne (94)

La médiation par les « élèves » vise à lutter contre la violence par une implication citoyenne des élèves et grâce à un processus éducatif, celui d'habituer les élèves à régler des conflits quotidiens par le dialogue.

**C'est une méthode de prévention des incivilités quotidiennes**, qui est complémentaire à l'autorité car elle ne peut s'appliquer dans des cas de violence importante, qu'elle contribue néanmoins à diminuer de façon sensible.

#### Principe :

Quand des élèves sont en conflit, il leur est proposé d'essayer de régler et de trouver une solution sans violence à leur conflit dans une salle prévue à cet effet, avec des élèves formés à la médiation.

Encore plus que les adultes, les jeunes, surtout s'ils sont énervés, n'ont bien souvent que deux méthodes face à un conflit : **la fuite** (s'écraser) **ou la confrontation**, qui souvent conduit à la violence (j'écrase l'autre).

**C'est pour eux une véritable découverte** quand on leur montre qu'il existe la plupart du temps une solution sans violence où chacun est respecté, où personne n'est perdant.

Par exemple, à une insulte, il existe des réponses comme « Pourquoi tu m'insultes ? » qui permettent d'entamer un dialogue pour résoudre le conflit, sans perdre la face et en évitant que le conflit dégénère dans l'agressivité.

**Le projet a donc pour but d'habituer les jeunes à régler des petits conflits qui existent entre eux par le dialogue et en évitant la violence.** Il sera ensuite plus facile de transférer cette habitude vers d'autres conflits, avec les adultes de l'établissement ou dans l'ensemble de leur vie et de leurs relations. L'objectif vise donc non seulement à réduire les incivilités - source de la plupart des violences plus graves - à l'intérieur du collège, mais aussi à l'extérieur.

**Les conflits des élèves** seront pour cela considérés comme des **opportunités** qu'il faut saisir pour montrer aux élèves dans la pratique comment se comporter pour respecter les autres et être respecté. Puisque les avis et conseils d'autres

jeunes sont plus porteurs car ils apparaissent moins moralisateurs que ceux des adultes, des élèves seront formés à la **médiation**, pour aider ensuite leurs camarades à trouver eux-mêmes des solutions à leurs conflits.

### 3 étapes

1. **Une présentation (2 à 3 heures dans chaque classe) originale, ludique et motivante** grâce à des bandes dessinées, pour :

- sensibiliser rapidement **tous les élèves** et leur faire découvrir les mécanismes de la violence dans les conflits entre élèves,
- découvrir des réponses et des solutions qui ne conduisent pas à la violence,
- sélectionner les élèves volontaires pour devenir médiateur.

2. **La formation d'une quinzaine d'élèves médiateurs** (environ 8 heures) :

- exercices de communication, d'écoute, de connaissance de soi, de créativité,
- exercices pour comprendre que les avis des autres sont aussi valables que les siens,
- recherche de solutions sans violence dans des conflits,
- mises en situation par des jeux de rôle de médiation.

**Cette formation courte permet une mise en place de la médiation** très peu de temps après la présentation dans les classes et évite ainsi que l'intérêt de l'ensemble des élèves soit déçu par une attente trop longue. La formation peut être complétée tout au long de l'année dans des réunions mensuelles de médiateurs, avec un plus grand bénéfice car les médiateurs en voient alors mieux l'application.

3. **Règlement de conflits entre élèves par la médiation, selon une méthode précise** :

- chaque élève expose, sans agressivité, sa version des faits, et ce qu'il a ressenti.
- les deux médiateurs reformulent
- les élèves en conflit expriment leurs besoins pour que le conflit cesse, puis cherchent eux-mêmes des solutions où chacun est gagnant.

Les médiateurs doivent savoir écouter, partager la parole, être discret, ne pas être arbitre, juge ou avocat d'une partie.

Dans la majorité des cas, soit une solution est trouvée, soit on s'aperçoit qu'il y a eu incompréhension ou agressivité qui a dégénéré. Dans tous les cas, le simple fait de s'écouter dans le calme permet au moins d'apaiser le conflit, même s'il peut resurgir à une autre occasion.

**Un rendez-vous « médiation »** a lieu chaque jour (si possible), pour éviter aux élèves médiateurs d'avoir à intervenir à chaud dans les conflits, ce qui peut entraîner un rejet par les élèves bagarreurs (au moins au début des médiations).

Avec des médiateurs confirmés, plusieurs médiations peuvent avoir lieu en parallèle dans plusieurs salles proches, un adulte pouvant être présent dans la médiation la plus difficile.

La médiation sera de préférence mise en place dans les classes de 6<sup>ème</sup> ou 5<sup>ème</sup>, car le dispositif est d'autant plus efficace que l'on commence avec des élèves plus jeunes.

**La médiation apprend notamment au jeune** (surtout s'il est médiateur, mais aussi à celui qui passe en médiation) :

- à mieux se connaître lui-même, à comprendre l'impact de ses gestes et de ses paroles sur les autres, à découvrir sa propre agressivité
- à comprendre les autres, et donc à devenir tolérant et davantage maître de lui,
- à distinguer entre jeu et incivilité, à trouver les limites pour respecter les autres
- à comprendre la nécessité des règles pour la vie en société,
- à privilégier la parole et l'écoute, la négociation et la coopération, la créativité pour apaiser les différends,
- à rechercher l'entraide et la vigilance auprès de camarades exclus ou en difficulté,
- à ne pas agir seulement par crainte de la sanction, mais à adopter une attitude responsable et respectueuse des autres et des règles, au collège comme à l'extérieur du collège,
- à faciliter l'ensemble de ses relations personnelles, scolaires et plus tard professionnelles.

## Fiche B3

### L'atelier théâtre

Si un atelier théâtre n'est pas déjà inclus dans un projet d'établissement, l'internat gagnerait à en créer un.

**Le théâtre libère de la virtualité dans la mesure où la présence du corps, comme voie d'accès à l'intériorité, et voie d'accès à autrui, reprend sa place.**

Découvrir le théâtre, c'est découvrir le lien profond qui l'unit à la société qui le fait naître. Le théâtre est éminemment social.

La pédagogie qui recherche un renforcement du lien social trouve dans l'exercice dramaturgique un champ d'application privilégié : le jeu sur scène tisse un lien entre les acteurs ; entre les acteurs et les spectateurs ; l'éducateur, lui-même, devient spectateur, à l'égal des autres, et s'affranchit de ce fait de la relation frontale... La dimension sociale, affective, culturelle de l'apprentissage y prévaut.

**L'apprentissage se fait à plusieurs : division du travail, négociation, partage... ouverture à la communauté sociale... création collective.** L'apprentissage n'est plus un processus isolé, individuel, mais interactif : le conflit cognitif, se fait socio-cognitif. La relation n'est plus cloisonnée, mais interactive...

Le théâtre peut paraître dès lors comme un lieu d'enrichissement dans divers domaines :

- **l'acteur doit prendre en compte autrui ; doit perpétuellement ajuster sa parole à celle de l'autre, travailler l'adéquation entre la parole énoncée et la réaction de l'autre, l'effet sur l'autre. C'est écouter pour être ensemble.**
- **l'acteur doit donc savoir écouter afin d'ajuster sa parole à celle de l'autre.** Cette écoute se fait à plusieurs niveaux : entre les pairs, entre le public et les acteurs, etc.
- **l'acteur apprend rapidement que chaque « Tu » devient un « Je » potentiel, possible. La parole est alors désaliénante puisqu'elle se fait conductrice d'une multitude de rôles... et autorise à se délivrer de son rôle quotidien. C'est une parole de profonde tolérance et d'écoute dans la**

mesure où non seulement on accepte celle de l'autre, mais on se sait capable de l'endosser... Elle est alors préfiguration d'un endossement de l'identité de l'autre, et la conscience de pouvoir être cet autre.

- La fonction pragmatique y est prégnante : **pouvoir puissant des mots sur l'autre**. C'est essentiellement de la parole exprimée que dépend l'action, ainsi que les réactions des personnages.
- **l'acteur/élève peut y explorer la multiplicité des langages, variables en fonction des milieux sociaux, des contextes sociaux, des contextes situationnels, de l'être et de ses centres d'intérêt, des registres de langage ...**
- **le lieu clos de l'espace théâtral ... se fait espace de parole**, il est ouvert par le sens qui peut être donné à celle-ci et par l'activité imaginaire qu'elle sollicite.

**Le théâtre donne à voir la richesse de la différence, il permet l'apprentissage de la féconde complémentarité, il exerce à la disponibilité à l'action commune.**

**Fiche B4**  
**L'atelier d'écriture**  
**ou « être ensemble » par la parole**

"Se faire interviewer peut devenir lassant, après tout.  
Si tout le monde s'obstine à vous poser les mêmes questions,  
il faut sans doute inventer de nouvelles réponses afin de rester éveillé."  
Paul Auster, Le Livre des Illusions

Tout le monde s'obstine à dire la même chose. **La parole qui ne passe pas par l'écrit peut devenir lassante.** Elle court le risque de la répétition. Elle n'a pas eu la possibilité d'un retour en arrière et de la lucidité qu'offre ce retour. Ecrire permet de rester éveillé.

**La parole qui se veut pragmatique, la parole qui se veut action passe par l'écrit.**

Entre l'écriture politique et l'écriture poétique existent bien des affinités. L'écriture poétique est politique.

La parole passe par le silence. L'atelier d'écriture tend à apprendre à l'élève à faire le silence en soi pour que de l'intériorité surgisse sa « vraie » parole.

Faire le silence en soi pour s'écouter, pour « **être enfin à soi** », selon la formule de Montaigne, mais aussi pour écouter l'autre et l'entendre. L'authenticité des échanges ne saurait se passer de ces moments de retour sur soi avant les prises de parole. **C'est le détour par l'écrit qui va permettre d'habiter véritablement ce que l'on dit.** Écrire permet de se redimensionner différemment. Dans les mots de tous les jours, c'est retrouver la parole saillante à conserver.

**L'écrit permet de réinventer la parole.**

**Plus on écrit, plus on approche le réel ;** même les récits les plus imaginaires qui retranscrivent une vision fantasmée de soi, retranscrivent une espèce d'identité désirée ou repoussée...

Quand la parole est accaparée... elle n'est plus ouverture vers les autres... les psychanalystes disent que, souvent, **l'on fait du bruit avec la bouche,** l'on parle pour ne rien dire :

**« Parler est un besoin, écouter est un art »** Goethe

Certains silences d'adolescents sont plus provocateurs que leurs bavardages inopportuns : lorsque la parole de l'élève est exigée, son silence signifie l'affrontement.

L'exigence du dire de l'élève peut être violent, une sorte de voyeurisme déguisé... quand il se dit rechercher la spontanéité et quand il n'a pas été préparé, travaillé dans un objectif de construction de savoirs.

On ne se tait pas de la même façon quand on sait des choses qu'on ne dit pas, et quand on ne sait pas quoi dire. L'écrit oblige à faire le choix dans tout ce que l'on sait de ce que l'on dira.

L'écrit c'est la parole qui ne dit pas tout n'importe quand, n'importe comment.

#### **Entretien avec Anne-Laure, 20 ans, maître d'internat.**

Les différences religieuses ou culturelles, on ne s'en aperçoit même pas. Juste un peu durant le Ramadan. Je les autorise alors à veiller un peu plus tard pour qu'ils puissent manger vers minuit un petit en-cas.

**Ce qui me désarçonne plutôt, c'est le manque d'éducation, la vulgarité du vocabulaire employé, la pauvreté de ce vocabulaire. C'est cela qui pose problème...**

Les enseignants leur parlent de débat, alors ils contestent tout systématiquement. Tout est objet de discussion...

## Fiche B5

### La vie de classe

« C'est une heure où on nous éduque... » Fabien, 6<sup>e</sup>

« L'heure de vie de classe, pour moi, c'est une heure où l'on discute des choses importantes de la vie. »

Sandrine, 4<sup>e</sup>

« C'est une heure de débat : on discute des problèmes entre les élèves, des problèmes de la classe, des problèmes de l'établissement. » Nathalie, 3<sup>e</sup>

Le professeur principal va tout d'abord œuvrer à faire du lien dans la classe, entre les élèves de la classe, entre les élèves et leurs enseignants, cela dans la **perspective d'une construction de compétences collectives, relationnelles : écoute, solidarité, tolérance.**

La vie de classe est un moment de pause dans la semaine, un moment où les élèves sont invités à parcourir à nouveau les différents moments épars d'une longue série de cours afin de les relire, de les relier et de tracer entre eux le fil qui les unit, fil conducteur qui donne sens aux activités diverses. Dans un internat, cette relecture tiendra compte de la vie à l'internat. **L'heure de vie de classe est celle du silence des divergences des disciplines**, silence qui va permettre de dégager une synergie, de tisser entre toutes ce qui donne naissance à la personne de chacun, et donc au projet de chacun.

**Elle sensibilise à la prise de responsabilité et à l'autonomie** : ce sont des moments où les délégués élèves et les délégués internes jouent pleinement leurs rôles dans la délégation qui leur a été confiée. Le groupe classe expérimente l'autonomie au travers de sa capacité réflexive.

**L'heure de vie de classe est au coeur des activités de la classe, au coeur des disciplines.**

Mais « le liant » à construire ne se limite pas à la seule classe, à cette seule intériorité qui est certes très riche : **le « liant » est également à travailler entre la classe et l'extérieur de la classe, à réfléchir sur une extériorité qui donne à la classe sa raison d'être.** Il s'agit ainsi d'intéresser les élèves à leur environnement, de les aider à s'interroger sur ce qui les rattache à une communauté, celle de leur établissement, à s'interroger sur les valeurs de cette

communauté. Il s'agit enfin de les sensibiliser à la contribution particulière de cette communauté dans l'édifice sociale.

Nous proposons ci-après une séquence de travail en heure de vie de classe, susceptible d'être appliquée dans un internat.

## **S'aventurer dans son établissement**

**"Il y a toujours et partout quelque chose de plus que ce qu'il paraît y avoir."**  
J. C. Renard

Cette séquence se donne pour dessein la découverte de l'espace de l'établissement : espace symbolique, imaginaire ; espace culturel, géographique... Elle invite les élèves à l'exploration de leur environnement social et humain.. Elle vise à un changement de regard : elle invite à scruter l'environnement, à **dépoussiérer un morne quotidien que l'habitude a rendu terne et insignifiant.**

♦ **Dispositif** : une heure par semaine. La séquence se déroule sur 4 séances.

♦ **Objectifs**

### **Savoirs relationnels**

1. Faire du lien dans la classe, entre les élèves, entre les élèves et les internes dans la perspective d'une construction de compétences collectives : écoute, solidarité, tolérance.
2. Intéresser l'élève à son environnement : l'aider à s'interroger sur son quotidien, à s'interroger sur les personnes qui l'entourent. Pour un interne, il s'agira de s'interroger sur le quotidien de l'internat ;
3. Le sensibiliser à la prise de responsabilité, à l'autonomie.
4. Donner des projets à l'élève.

### **Savoir-faire**

1. Savoir faire une enquête, savoir chercher l'information
2. Savoir verbaliser pour prendre de la distance
3. Savoir formaliser pour donner de la durabilité à la verbalisation : faire un compte-rendu, un panneau, un dossier (cela sera à déterminer par le professeur principal, en fonctions des différentes activités).

## ♦ Déroulement de la séquence

### Séance 1

Dans un premier temps, on peut démarrer la séance par un questionnement sur ce qui peut poser question aux élèves dans la quotidienneté de l'école, sur **ce qui dans leur environnement scolaire peut intriguer**.

Ce travail, après un démarrage collectif destiné à éveiller la curiosité des élèves, devrait se poursuivre en une réflexion personnelle écrite.

Les élèves sont invités à une exploration de lieux non lointains et exotiques, mais de lieux visités au quotidien, à une rencontre des personnes qui font partie de leur cadre de vie quotidien ; **cependant, ils sont invités à les redécouvrir grâce à une investigation qui redonne aux lieux et aux êtres une sorte de virginité, une densité évocatrice : essayer de voir dans leur entourage immédiat la part d'énigmatique et d'inconnu**.

Dans un deuxième temps, on peut réfléchir avec les élèves sur ce qui fait la **particularité de leur établissement**, ce qui différencie leur établissement d'un autre. On peut dégager avec eux :

- Les **rites** qui transmettent les valeurs de l'établissement, ses normes de fonctionnement : rites d'accueil des élèves, procédures d'inscriptions ; rites pour magnifier les prédécesseurs : fêtes, célébrations des personnes qui ont marqué l'histoire de l'établissement ou de la congrégation, les saints patrons, ... On recherche avec eux les moments clés de l'année où la représentation d'une unité et la prise de conscience d'une identité commune sont soulignées avec plus de force... parfois au travers d'activités sportives, culturelles : match professeurs, élèves... concerts , spectacles de fin d'année...
- Les **symboles de reconnaissance**, soit matériels (symboles matériels comme reflets du lien qui unit, images objectales du groupe et de ses valeurs) : pins, vêtements, autocollants, logos, signes multiples ; soit verbaux : langage communément admis par les enseignants, ou entre élèves...

On peut évoquer :

- Le **règlement intérieur, ou le contrat**, qui, est différent d'un établissement à l'autre, et qui en principe, pour être signifiant, est à établir non seulement par l'équipe éducative, mais aussi par le personnel administratif, le personnel d'entretien, les délégués élèves, les parents.
- Le contrat propre à l'internat

•Ce moment d'apprentissage est essentiel : il **resitue l'élève dans une appartenance qui va au-delà de l'appartenance clanique**. Il incite à dépasser les murs de la classe et aide l'élève à mesurer qu'**apprendre, c'est essentiellement entrer dans un groupe d'appartenance culturelle**.

A la fin de cette séance, le professeur principal construit avec les élèves un projet : celui de **partir à la découverte du passé de l'établissement** : pour cela, il peut prendre appui sur les questions de la séance 2.

## Séance 2

**Faire entrer les élèves dans les valeurs humanistes qui ont été aux fondements de la création de l'établissement**. Le professeur principal cherche à assurer à la fois une continuité historique entre les générations qui se succèdent et une continuité actuelle entre les enseignants d'une même classe unis autour d'un même projet, entre les enseignants et l'équipe éducative de l'internat.

Questions :

1. Quelle est l'histoire de l'établissement ?
2. Quel a été le rêve des créateurs ? des fondateurs de l'établissement ?
3. Quelles ont été leurs valeurs ? Ce qui les faisait mouvoir ? Ce qui les motivait profondément ?
4. Quel est aujourd'hui le projet de l'établissement ? Le projet pédagogique des enseignants de la classe ? Pourquoi ?

Ces questions sont données aux élèves en amont de la séance ; elles peuvent être travaillées au CDI, avec l'aide du professeur documentaliste.

## Séance 3

Pour l'établissement d'un contact avec autrui et avec la réalité de la vie professionnelle :

Les élèves, par groupes de 3,4 choisissent une personne de leur établissement à découvrir. On conseillera aux internes de choisir une personne de l'internat.

Les élèves doivent mener un interview en s'appuyant sur le questionnaire suivant :

Questions susceptibles d'être posées aux professionnels de l'établissement :

1. Qu'est-ce qui a déterminé leur choix de profession ?
2. Quelles études, quels diplômes ont été obligatoires ?
3. Quelles sont leurs tâches quotidiennes les plus fréquentes, les plus significatives ?
4. Quelles sont les compétences nécessaires ? Les qualités humaines nécessaires ?
5. Quelle est la grille salariale de leur profession ?
6. Quelles perspectives d'évolution leur sont possibles ?
7. Leur profession permet-elle un épanouissement personnel ?
8. Quelle est leur contribution personnelle au bien-être de la communauté scolaire ?

A la fin de cette séance, un organigramme des professionnels de l'établissement devrait pouvoir être dessiné par la classe.

L'expérience a permis de constater que de nombreux enseignants de l'établissement ne connaissent pas les tâches et les activités de certains adultes non enseignants ; certains ignoraient même leur existence !

Les travaux des élèves ont pu servir à la composition de la brochure de présentation de l'établissement.

#### **Séance 4**

Après l'accompagnement des élèves dans les repères sociaux et culturels de la communauté scolaire, l'enseignant procède à :

- un accompagnement interne des élèves : compétence de réflexivité par rapport à une situation donnée
- un accompagnement social : compétence de sociabilité, et de socialité.

Une question fondamentale reste au centre du dispositif vie de classe :

**"Comment aider le jeune à se structurer par rapport à la loi ?"**

La classe est une collection d'individus, l'un à côté de l'autre, parfois l'un contre l'autre, parfois un clan contre l'autre... l'objectif est de les amener progressivement à être l'un avec l'autre, les uns avec les autres.

Afin que l'élève puisse s'identifier à un être responsable, susceptible d'imputation, on peut à la suite d'un travail personnel, moment incontournable pour le retour sur soi et l'appropriation personnelle, mettre en place un travail de groupe autour des questions qui suivent . Ces questions sont toutes travaillées par chacun des élèves. Mais, en travail de groupe, une seule question sera approfondie par le groupe.

- 1.Comment puis-je veiller, aider personnellement au maintien d'un ordre institué pour le bien de tous, au bien-être de la communauté scolaire?
- 2.Comment le groupe - classe peut-il y veiller ?
- 3.Quelle peut être ma contribution personnelle ?
- 4.Quelle peut être la contribution de la classe ?
- 5.Quels sont les engagements pris individuellement ? Par les groupes ?
- 6.Comment peut-on rattacher le projet de la classe au projet de l'internat, au projet de l'établissement ?
- 7.Comment peut-on rattacher aujourd'hui à hier ?
- 8.Comment peut-on rattacher aujourd'hui à demain ?

Les élèves sont invités à changer de rôle : sortir du rôle de victime de l'ordre établi à celui d'auteur, de co-bâtitseur de l'ordre établi.

**Les travaux des élèves, centrés autour d'une articulation de soi et des autres, doivent aboutir à une sorte de charte avec des décisions qui sont une inscription dans un collectif.** En heure de vie de classe, autant qu'à des moments d'apprentissages didactiques, le jeune attend qu'on le conduise quelque part, il attend de nous une exigence : sinon l'heure de vie de classe devient un moment de loisirs.

## Fiche B6

### Organiser une activité-débat sur les stéréotypes

"Il s'agit de comprendre comment des jeunes nous révèlent ces manques flagrants de notre culture : de quoi ont-ils besoin pour former leur conscience morale, pour discerner le bien et le mal et pour faire des choix sensés ? De quoi ont-ils besoin pour former leur conscience politique, c'est-à-dire pour aller au-delà des réactions instinctives, semblables ou opposées à celles de leurs parents, et pour devenir des citoyens qui tiennent leur place de citoyens dans la société ? De quoi ont-ils besoin pour former leur conscience religieuse, en acceptant que les réalités religieuses et l'expérience religieuse fassent partie de l'histoire de l'humanité, et donc aussi de leur histoire humaine ? »

Une activité sur les stéréotypes, des réflexions sur les stéréotypes, sont à aborder avec les enfants quand ils sont très jeunes avant que les représentations et les stéréotypes ne se soient solidifiés, et en arrivent à être bétonnés.

Il convient d'étaler sur un certain nombre de rencontres la réflexion sur les stéréotypes. Ceci peut avoir lieu tous les soirs, durant une demi-heure dans un temps consacré à la pause.

Ce genre d'activités empêche la reconstitution de communautés au sein de l'internat. Dans les internats où différentes cultures se croisent, les communautés ont tendance à reconstituer leur univers. Les regroupements par origine, par religion, etc. se mettent presque naturellement en place. Au sein du grand ghetto se multiplient les petits ghettos.

Par ce travail, on tente d'unir les personnes.

#### ◆ Définition

« Qu'est-ce qu'un stéréotype ? »

Le travail peut démarrer par une recherche au CDI sur le sens du mot, sur ses différentes acceptations.

1. « opinion toute faite, réduisant les singularités : cliché »
2. « association stable d'éléments (images, idées, symboles, mots) formant une unité ».
3. « définition spéciale d'un objet dénommé à un moment donné. »

Dictionnaire Le Petit Robert de la langue française.

L'éducateur peut s'appuyer sur cet article de l'Encyclopédie Universalis, en l'adaptant bien sûr au niveau des élèves :

« Walter Lippman utilisa, en 1922, le terme de stéréotype pour rendre compte du caractère à la fois condensé, schématisé et simplifié des opinions qui ont cours dans le public. Il expliquait d'abord ce phénomène par l'existence d'un principe d'économie, en vertu duquel **l'individu penserait par stéréotypes pour éviter d'avoir à réfléchir à chaque aspect de la réalité**. Mais, plus profondément, il le liait à la nature même des opinions ; de ce que celle-ci est avant tout verbale, il concluait que l'homme ne juge pas en fonction des choses mais des représentations qu'il a de ces choses, et il écrivait : **« On nous a parlé du monde avant de nous le laisser voir. Nous imaginons avant d'expérimenter. Et ces préconceptions commandent le processus de la perception. »**

#### ♦ Stéréotype et autres mots afférents

##### Stéréotype et préjugé

Si le stéréotype est davantage de l'ordre du cognitif, le préjugé avec une nuance plus fortement péjorative est davantage de l'ordre de l'affectif : le préjugé est fondé sur le mépris, la méfiance.

« La pratique sociologique a cependant réservé l'usage de ce dernier terme pour désigner les opinions ou jugements que les groupes sociaux portent les uns sur les autres, et qu'indirectement ils portent sur eux-mêmes.

Comme il s'agit généralement d'opinions sans rapport avec la réalité objective, le stéréotype doit être rapporté à la notion de préjugé. **On a souvent fait de ces deux termes les deux aspects, l'un conceptuel et l'autre affectif, d'un même phénomène. Plus précisément, le préjugé inclut le stéréotype comme une de ses formes d'expression. Mais l'un désigne avant tout une attitude, l'autre une structure d'opinion. »**

##### Pensée stéréotypée et racisme

Le stéréotype fait gagner du temps. Il aide à donner du sens au monde environnant. Caractériser un groupe par un petit nombre de traits aide à prévoir...

« ... on énumère une série d'attributs ou de caractères pour définir le Noir, le Juif ou la Femme (le premier sera primitif ou fainéant, le deuxième avare ou arriviste, la troisième passive, incohérente, etc.) ; mais en même temps ces attributs renvoient à l'essence du Noir, du Juif ou de la Femme comme à leur fondement, de sorte que leur validité est attestée par ce qu'ils sont justement

censés dévoiler. **En d'autres termes, les jugements stéréotypés consistent à ramener tous les membres d'un groupe à des caractéristiques générales, ou encore à les penser ou à les percevoir sous la catégorie de l'espèce. C'est ce que souligne Gabel à propos de la pensée raciste lorsqu'il écrit que cette dernière « postule l'identité essentielle du monde organique et de l'univers social ».**

Le stéréotype a une utilité sociale. Il caractérise le groupe des « autres ». Les traits attribués à ces « autres » renforce une identité sociale fortement valorisée par rapport à celle des « autres ».

Le stéréotype - préjugé donne une raison avouable au rejet de l'autre. C'est une sorte de rationalisation de ce rejet.

Stéréotype et racisme sont-ils alors de la même essence ?

« Or, cette attitude de pensée est au fond de tout stéréotype social : elle tire toute sa substance de ce qu'elle s'articule sur une notion mythique, circonscrivant des ensembles à la fois physiologiques et psychologiques, et qui est celle de race (transposition, semble-t-il, ici, au règne humain de la notion d'espèce). Mais, alors que, dans le racisme, ce mythe prend appui sur une marque distinctive (couleur de la peau, par exemple) et se trouve en quelque sorte cautionné par la perception naïve, il n'apparaît qu'en filigrane et sous une forme très appauvrie dans les autres cas de stéréotypes sociaux.

**Autrement dit, ce qui distingue la pensée raciste au sein de la pensée stéréotypée en général tient non pas à ce qu'elle repose sur un mythe qui lui soit propre, mais à ce que ce mythe atteint chez elle son caractère explicite et la plénitude de sa fonction.** Que la différence soit de degré, et non pas de nature, apparaît dans le fait que l'éventail des stéréotypes portant sur un groupe culturel donné (peuples étrangers, mais aussi catégories sociales) tend à reconstituer, au moins potentiellement, dans la représentation, un ensemble caractérisé par certains aspects matériels ou trouvant son symbole dans une image corporelle. »

#### ♦ **Stratégies non perçues pour conserver les stéréotypes :**

Les stéréotypes répondent à un besoin de préservation du groupe. Des stratégies plus ou moins conscientes contribuent à leur maintien. On cite les exemples suivants avec les élèves et on leur demande de retrouver dans leur environnement plus ou moins proche des situations similaires.

## 1. la perception et la mémoire sélective

un sujet entend et voit selon ses motivations. Il retient en fonction de ses motivations. Quand il y a accord entre le type d'information et l'état du sujet, une résonance se produit sur la mémoire :

« on montre à un groupe d'étudiants une vidéo de Hannah, 9 ans, jouant dans un environnement cossu et, à un autre groupe, la même enfant dans un environnement pauvre ; puis les deux groupes voient la même vidéo d'Hannah passant des tests d'aptitude que tantôt elle réussit, tantôt pas. Résultat : Hannah « riche » est vue comme intelligente, et ses échecs sont attribués à l'inattention ; Hannah « pauvre » est vue comme limitée. »<sup>42</sup>

## 2. la pseudo-rationalisation

Elle prend appui sur

- **la généralisation** : à partir d'un cas particulier, étendre à tous les autres : les filles ne sont pas bonnes en mathématiques... dans ma classe, elles ont des résultats ..., etc.
- **l'exception** : quelques cas particuliers vont permettre de maintenir la vision négative d'ensemble.

« La stratégie la plus courante est celle des bons cas : l'ami juif, le noir intelligent. »<sup>43</sup>

## 3. la prophétie

L'attente envers l'autre a une fonction de codage sur l'autre. Le désir d'emprise sur l'autre enferme l'autre dans une conformité à notre désir :

Si le milieu social pense que les filles ne peuvent être bonnes en mathématiques, elles se conformeront à cette image et ne seront pas bonnes en mathématiques.

« Quand les victimes du stéréotype le confirment, il se crée un cercle vicieux : ainsi les jeunes filles du temps jadis, en se comportant conformément à l'image qu'avaient les hommes de la féminité, dans le but de leur plaire, confortaient ce stéréotype. Le cercle vicieux est encore plus dangereux lorsque les actes s'enchaînent aux images. ».<sup>44</sup>

Ainsi les jeunes filles qui hier, aujourd'hui encore dans certaines cultures n'ont pas accès à l'éducation.

---

<sup>42</sup> Cité par les Sciences humaines n°139, juin 2003

<sup>43</sup> Cité par les Sciences humaines n°139, juin 2003

<sup>44</sup> idem

## ♦ Exercices pour faire bouger les stéréotypes

### 1. le règlement

Les lois sur la discrimination, sur les propos racistes, mal vécues au départ finissent par faire leur chemin dans les comportements. On peut par exemple imposer la rencontre interculturelle dans les répartition du dortoir... ou encore la parité dans la délégation...

### 2. renverser la représentation

Photos de noirs, de chinois, d'arabes dans une église.

Photos d'enfants israéliens et palestiniens jouant ensemble.

etc.

### 3. prendre appui sur des témoignages, des rencontres positives

Faire intervenir des musulmans qui non seulement ne cautionnent pas la violence intégriste, mais la considèrent comme un danger pour l'Islam.

Faire intervenir des croyantes musulmanes qui ne portent pas le voile...

etc.

### 4. se mettre dans la peau de l'autre

Apprendre à dire « bonjour » dans la langue de l'autre, non seulement oralement, mais de façon physique... Dire physiquement un bonjour chinois, avec son corps...

### 5. mettre en contact, instaurer la coopération

« Après avoir transformé en ennemis les adolescents de deux camps de vacances, on essaie de les rapprocher au moyen d'activités en commun (repas, sport). Cela ne suffit pas. On leur propose alors **des buts supra-ordonnés**, c'est-à-dire d'intérêt commun aux deux groupes, tels que dépanner le camion qui rapporte des vivres pour tous : l'hostilité s'atténue puis disparaît, et des amitiés intergroupes finissent par se nouer. »<sup>45</sup>

---

<sup>45</sup> Cité par les Sciences humaines n°139, juin 2003

## Propositions des partenaires interrogés...

**Pistes concrètes pour travailler avec les internes sur l'ouverture aux autres :**

- ➔ Etudes du soir avec les professeurs volontaires et pareillement maîtres d'internat qui s'investissent davantage dans certaines activités de la journée.
- ➔ Demander aux enseignants leur avis, leurs suggestions en ce qui concerne le fonctionnement de l'internat. Ce qui ne se voit pas la nuit, peut se dire durant le jour.
- ➔ Les maîtres d'internat viennent une fois par mois à l'heure de vie de classe, rencontrer le professeur principal et discuter avec les élèves, travailler avec les élèves.
- ➔ Les maîtres d'internat devraient être invités à venir dans la classe, non quand elle est vide, mais lors de la relation pédagogique, surtout aux cours dont ils ne saisissent pas le fonctionnement.
- ➔ Avoir dans chaque classe un cahier de liaison, ou du moins avoir, dans le cahier de textes, une rubrique internat pour échanger des informations avec les enseignants : Ex : un tel est malade, un tel a eu un empêchement et n'a pu faire son devoir, etc.
- ➔ Mettre en place un conseil d'élèves : délégués de l'internat + délégués élèves qui se réuniraient régulièrement.
- ➔ Des enseignants qui donneraient une heure par mois de leur temps pour l'internat.
- ➔ Des parents qui s'investiraient dans des activités, qui viendraient aux heures d'étude pour un soutien rapproché.
- ➔ Des repas à thème, les veilles des vacances ou de fêtes, pour découvrir par un repas partagé d'autres cultures :
- ➔ Une fois par trimestre, un repas silencieux, ou avec une lecture de passages choisis par certains élèves.

- ➔ Engagement avec la vie sociale du quartier, de la ville. Ex : auprès d'une maison de retraite du voisinage, les élèves lisent des textes aux personnes âgées, jouent d'un instrument musical, etc.
- ➔ Infirmerie : apprendre les gestes de survie
- ➔ Ciné club
- ➔ Activités sportives
- ➔ Chorale, théâtre : appartenance à un groupe ; organisation de spectacles/chants...
- ➔ Bricolage avec le personnel de l'entretien : c'est alors que le personnel d'entretien est considéré comme faisant véritablement partie de l'équipe éducative. Il apporte aussi son savoir-faire.

## BIBLIOGRAPHIE

---

### Ouvrages

- BORGES Jorge Luis,  
L'Aleph, L' Imaginaire, Gallimard
- BETTELHEIM Bruno,  
Évadés de la vie, Paris, Fleurus, 1973, p.53
- CROZIER M. et FRIEDBERG E.  
L'acteur et le système, Paris, Le seuil, 1977
- COLLECTIF  
Encyclopedia Universalis, article stéréotypes
- JOSEFSBERG Richard,  
Internat et séparations, peuvent-ils être des outils éducatifs ?,  
1997, Editions ERES.
- PERRAUT-SOLIVERES Anne,  
Infirmières, le savoir de la nuit, PUF, « Partage du savoir », 5<sup>e</sup>  
édition, 2002.

### Revue

Le Point 1524, du 30 novembre 2001

ECA, N°256 - Juin 2001, L'internat : des choix.

La Croix, 12 décembre 2000.

Sciences Humaines n°139, Juin 2003

### Circulaires et rapports

Circulaire n°2000-112 du 31 juillet 2000 consacrée au plan de relance de l'Internat scolaire public, Bulletin officiel de l'Éducation nationale n° 30 du 31 août 2000.

LEBOSSÉ Jean-Claude Pour une nouvelle dynamique du système éducatif en zone rurale isolée, rapport à la ministre déléguée à l'enseignement scolaire, 1997.

PEROL-DUMONT Marie-Françoise,  
Rapport remis à Monsieur le Premier ministre le 15 novembre 2001  
Synthèse du rapport remis à M. le Premier ministre le 15 novembre  
2001  
Repères et références statistiques 2001, ministère de l'Éducation nationale.

## **Documents**

GRILLI Danièle  
Document UNAPEL  
Observatoire National de Pédagogie  
Séminaire 2003 sur l'internat

## **Annexes**

## Questions pour les interviews

---

### Questions de départ de la recherche :

« Quelle est la place de l'internat dans la vie scolaire ? Comment gérer la diversité culturelle et religieuse dans certains lieux tels que l'internat ? »

### Questions qui peuvent aider à faire avancer le travail de recherche :

- Quels sont problèmes posés par les diversités interculturelles ? par les diversités religieuses dans un établissement catholique d'enseignement ?
- Quelles solutions sont-elles proposées ? quelle est la prise en considération de cette diversité ?
- Quelle est la diversité des personnes à laquelle vous vous trouvez confronté ? où ? comment ?  
Diversité des équipes ? Diversité des élèves ? etc.
- Quel est votre point de vue personnel sur la question ? Que souhaiteriez-vous dire ? que souhaiteriez - vous proposer ?
- Quelle est la place donnée aux délégués - internes ?
- Quels sont les liens entre l'internat et la vie scolaire, la vie de classe par exemple ?
- Quels sont les liens entre l'internat et le CDI, entre le maître d'internat et le professeur documentaliste ?
- Existente-ils des outils spécifiques à l'internat :
  - o Quels questionnaires d'accueil sont proposés aux familles ?
  - o Quels questionnaires sont-ils proposés aux élèves ?
  - o Y-t-il un canevas d'un entretien d'accueil ?
  - o Quelle lisibilité de l'espace temps de l'internat est-il proposé ?
  - o Existe-t-il un cahier de bord ? de suivi pédagogique de l'interne ?  
Est-il possible d'avoir accès à ces outils ?

# ***E**NSEIGNEMENTS ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE*

## **INTERNAT**

### **Plan de relance de l'internat scolaire public**

**NOR : MENE0001915C**

**RLR : 520-6**

**CIRCULAIRE N°2000-112 DU 31-7-2000**

**MEN**

**DESCO B5**

---

*Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, directrices et directeurs des services départementaux de l'éducation nationale*

---

□ Historiquement, l'internat a longtemps favorisé la bonne scolarité des enfants, de milieux populaires en particulier, notamment, mais pas seulement, en région rurale. Il est largement tombé en désuétude aujourd'hui à l'exception notable du cursus post-baccalauréat. Dans les collèges publics, 0,5 % seulement des élèves sont internes et, dans un peu plus d'un quart des départements, plus aucun collège ne propose de place d'internat.

Or, des parents d'élèves, voire des élèves, en nombre significatif, souhaitent qu'on leur offre la possibilité d'effectuer tout ou partie d'une scolarité secondaire en internat. Cette demande peut, dans l'ensemble, être satisfaite dans les lycées, notamment dans l'enseignement professionnel, mais elle est loin de pouvoir l'être pour les collégiens : même lorsque les collèges disposent encore d'un internat, des listes d'attente y sont signalées.

Il est essentiel que le service public d'éducation soit à même de répondre à ces attentes. Ce ne sera totalement possible qu'à moyen terme et dans le cadre d'une collaboration étroite avec les conseils généraux et régionaux, qui ont compétence en matière de construction, d'aménagement et de fonctionnement des établissements. C'est pourquoi je prendrai contact avec les élus départementaux et régionaux pour leur demander d'envisager avec vous les dispositions à prendre en

ce sens.

Dans l'immédiat, je vous demande de mettre en œuvre dès la rentrée, des mesures pour mieux apprécier la demande, tant en quantité qu'en qualité, et la satisfaire chaque fois que possible.

### **1 - Créer dans chaque département une cellule chargée de la scolarité en internat**

De nombreux courriers signalent la difficulté d'obtenir des renseignements sur les possibilités d'accueil en internat. Par ailleurs, le fait que l'on ne propose plus aux collégiens, sauf marginalement, d'effectuer leur scolarité en internat, empêche sans doute que la demande s'exprime dans son ampleur réelle. Vous organiserez donc dans chaque département une cellule qui :

- fasse le point des possibilités d'accueil qui pourraient être mobilisées immédiatement au profit des collégiens qui souhaiteraient faire leur scolarité en internat ;
- puisse renseigner les parents d'élèves sur ces possibilités et assure la diffusion de ces informations auprès des établissements et des circonscriptions du premier degré ;
- recense quantitativement et qualitativement les demandes et puisse les synthétiser.

Les recteurs veilleront à assurer une coordination de ces cellules. Celle-ci permettra éventuellement à un département de tirer parti de ressources disponibles dans un département voisin.

### **2 - Repérer les capacités d'accueil qui pourraient être mobilisées rapidement**

Une analyse fine de l'existant devrait permettre de rendre disponibles à bref délai des capacités d'accueil pour commencer à satisfaire les demandes en dégagant quelques places supplémentaires dans des internats de collège ou en recourant à des internats de lycées qui pourraient accueillir des collégiens d'établissements voisins.

Lorsque les locaux s'y prêtent, sans avoir besoin d'aménagement longs et coûteux, vous pouvez consacrer à l'extension d'un internat existant, une partie des moyens en maîtres d'internat - surveillants d'externat que je viens de vous notifier par lettre DESCO B5 n° 3000 du 20 juillet dernier. De même, l'apport d'aides-éducateurs et de quelques heures supplémentaires aux établissements concernés doit permettre d'y organiser les activités d'accompagnement scolaire et de loisirs indispensables à la qualité de la vie scolaire et éducative de jeunes collégiens. Enfin, je vous rappelle que vous avez la possibilité d'autoriser les chefs d'établissement à faire appel à des étudiants âgés de plus de 18 ans comme maîtres et maîtresses d'internat au pair, dans les conditions prévues par la circulaire n° 64-372 du 5 septembre 1964. Je ne verrais que des avantages à ce que les chefs d'établissement désignent des étudiants de classes post-baccalauréat qui seraient eux-mêmes internes.

### **3 - Offrir une scolarité en internat et non pas un simple hébergement**

La demande actuelle en matière d'internat

- en tout cas pour ce qui concerne les collèges - est sensiblement différente de celle d'il y a quelques dizaines d'années. Il ne s'agit plus d'offrir - sauf marginalement - le gîte et le couvert à des collégiens dont le domicile est très

éloigné de l'établissement scolaire qu'ils fréquentent.

Il faut proposer à des jeunes d'effectuer leur scolarité "en résidence" dans leur établissement scolaire, en fonction d'un choix éducatif. Pour ce faire, il n'est ni nécessaire ni souhaitable de trop éloigner de leur résidence familiale de jeunes pré-adolescents ou adolescents et il est important qu'ils puissent, dans toute la mesure du possible, rejoindre celle-ci chaque fin de semaine.

Le choix éducatif qui conduit un jeune collégien à l'internat doit être entendu comme un choix positif, quelle qu'en soit l'origine : désir de faire sa scolarité dans des conditions de travail favorables, nécessité de trouver ou de retrouver un cadre de vie et de travail stable, difficulté familiale ou sociale rendant souhaitable un éloignement momentané, etc. Ce choix doit impliquer le jeune lui-même. En règle générale, ceux qui ont connu ces conditions de scolarité souhaitent souvent les conserver jusqu'à la fin de leurs études au collège, voire ensuite.

Il s'agit là d'un objectif différent de celui des internats-relais. Ceux-ci sont destinés à accueillir des jeunes qui connaissent des difficultés pouvant les conduire à la déscolarisation ou à la violence. Ces jeunes sont susceptibles de présenter des problèmes de comportement, et certains peuvent bénéficier de mesures éducatives. La présence de quelques-uns d'entre eux dans un internat ordinaire peut leur être bénéfique, mais ils ne sauraient y être accueillis en nombre sans que l'on se soit assuré de la collaboration effective de personnels éducatifs spécialisés. C'est d'ailleurs pourquoi, ces internats-relais sont créés en collaboration avec la protection judiciaire de la jeunesse et les conseils généraux qui disposent de personnels ayant les compétences nécessaires.

La relance des internats scolaires publics suppose donc que des collègues fassent du développement d'une scolarité "en résidence" un axe fort de leur projet d'établissement.

Afin de tirer les enseignements de premières expériences et de faire le point des questions à résoudre pour développer à moyen terme le plan de relance d'un internat public de qualité, j'organiserai, fin octobre, une journée d'études qui rassemblera des responsables académiques, des chefs d'établissements, des personnels d'éducation et les partenaires intéressés.

Pour la préparer, vous m'adresserez dès fin septembre prochain, un premier état des réalisations existant dans chaque département, de celles que vous aurez envisagé avec vos partenaires, et de l'estimation de la demande que vous aurez établie. Vous voudrez bien également désigner dans chaque académie et chaque département un responsable du développement des internats et m'en faire connaître le nom et les coordonnées sous le présent timbre.

J'attache le plus grand prix à la mise en œuvre de ces orientations. Elle doit permettre au service public d'éducation de diversifier les modes de scolarisation, et par là d'élargir les voies de la réussite scolaire.

Pour le ministre de l'éducation nationale  
et par délégation,

Le directeur de l'enseignement scolaire  
Jean-Paul de GAUDEMAR

# Une nouvelle actualité pour l'internat scolaire public ?

Synthèse du rapport remis à Monsieur le Premier ministre le 15 novembre 2001  
par Marie-Françoise Perol-Dumont, députée de la Haute-Vienne

Souhaitant redonner une place significative à l'internat dans notre système éducatif, le Premier ministre a, le 15 mai 2001, confié une **mission** à Marie-Françoise Perol-Dumont, députée et vice-présidente du conseil général de la Haute-Vienne. Son objet : mener une **réflexion sur les objectifs et les modalités de développement de l'internat scolaire public notamment dans les collèges.**

## **Dans la continuité de l'action entreprise par le ministère de l'Éducation nationale**

Après avoir été longtemps oublié, voire déprécié, l'internat scolaire public peut, en effet, être un atout, un cadre formateur et sécurisant pour la réussite scolaire et l'intégration sociale de nombreux jeunes. C'est à cette fin que le Ministre de l'Éducation nationale a, dès la rentrée 2000-2001, pris plusieurs initiatives tendant à encourager le développement de l'internat. Il a notamment désigné un « correspondant internat » dans chaque inspection académique de département et lancé une campagne d'information par voie d'affiches dans l'ensemble des établissements du premier et du second degrés. D'ores et déjà, l'Éducation nationale a affecté, dans le budget 2002, 80 millions de Francs pour venir en aide aux familles des élèves boursiers internes ; par ailleurs, 30 millions de Francs sont provisionnés pour amorcer la constitution d'un fonds destiné à cette politique de relance.

## **De nombreuses consultations**

Dans le cadre de sa mission, M<sup>me</sup> Perol-Dumont a rencontré de nombreux partenaires concernés par ce projet de relance : ministres et directeurs d'administration centrales, inspecteurs d'Académie, représentants des services de l'Éducation nationale, des équipes pédagogiques, des syndicats professionnels, des associations de parents d'élèves, des conseils généraux. Elle a également effectué des visites de collèges dotés d'un internat dans différents départements.

Ce travail de réflexion et de concertation a donné lieu à un rapport qu'elle a présenté au Premier ministre le 15 novembre 2001.

## **L'internat suscite, indéniablement, un intérêt nouveau ; il peut répondre à de vrais besoins**

Si l'internat a joué un rôle important, voire essentiel, dans le processus de démocratisation de l'école jusque dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, il a connu une incontestable décrue au cours des dernières décennies. On a pu croire, à partir des années soixante, que la trame beaucoup plus fine du réseau scolaire sur le territoire le rendait caduc. L'image négative d'un internat ancien a pu de surcroît encourager son rejet.

Sa fréquentation est aujourd'hui faible, surtout au niveau des collèges (0,32 % des collégiens dans le secteur public). Pourtant, de nouveaux besoins surgissent à tous niveaux, même s'ils ne sont pas toujours formalisés. Ainsi, **la situation sociale ou géographique de l'élève engendre parfois de telles difficultés que l'environnement familial n'est plus en mesure de lui apporter une éducation de qualité. L'École républicaine ne doit donc pas faillir à sa mission de service public et permettre à tout jeune qui lui est confié d'accéder aux savoirs quelle que soit son origine socioculturelle.** Son rôle fondamental de promoteur social reste d'actualité. **L'internat peut apporter des réponses** adaptées à des problèmes que l'École se doit de résoudre aujourd'hui, à condition de s'adapter aux besoins actuels.

L'internat peut tout d'abord **ajouter au système actuel une plus-value éducative** en créant un contexte motivant, dans lequel les jeunes trouveront une aide personnalisée et des outils de formation, sans lui inaccessibles. Les internes pourront également y **apprendre les règles de la vie en collectivité** et prendre conscience de leur nécessité dans un état de droit. Ainsi en responsabilisant les élèves et en favorisant un travail pertinent sur l'autonomie, l'internat pourrait **concourir à éviter que certains d'entre eux ne soient entraînés dans la spirale de la délinquance et de la déstructuration**, renforçant et complétant ainsi les dispositifs institutionnels existants. L'École atteint en effet la limite de son efficacité quand, à sa sortie, le jeune se retrouve plongé dans un milieu au mieux indifférent, au pire hostile aux valeurs républicaines. Indéniablement, l'internat peut contribuer à la démocratisation de l'enseignement. Outil de correction des inégalités familiales, sociales ou territoriales, il réalise une prise en charge des jeunes dans de bonnes conditions. Il permet en outre de **garder un maillage d'établissements dans des zones en déprise démographique.** Il peut enfin être une solution provisoire en offrant, le temps nécessaire, une garantie de stabilité aux élèves dont les familles traversent une période difficile.

Gardons-nous toutefois de tout effet de balancier et d'un excès d'optimisme. **L'internat est un outil parmi d'autres** et ne saurait à lui seul, bien entendu, résoudre tous les problèmes d'éducation ou de société. D'autant que, pour être à la hauteur des enjeux actuels, il convient d'engager certaines évolutions. L'évidente désaffection de l'internat par les parents depuis les années 1970 jusqu'à ces tout derniers mois résultait à la fois d'une mauvaise image et d'une inadéquation entre l'offre éducative proposée et les besoins réels. Il nous faut donc à la fois développer un internat actualisé et casser les anciennes représentations qui lui sont encore attachées.

## Un chantier de longue haleine à conduire en partenariat

Si l'on en juge par les premiers effets médiatiques du plan engagé depuis septembre 2000 par le ministère de l'Éducation nationale, ce dernier objectif paraît à présent atteint. Plus personne, ni dans la presse, écrite ou audio-visuelle, ni dans l'opinion, n'évoque aujourd'hui l'internat sous l'angle des « maisons de correction » d'antan. Tout au contraire, on ne compte plus les reportages qui le présentent dans un jour positif, voire paradoxalement innovant. Pour réussir dans ses missions, l'internat scolaire renouvelé ne saurait être réservé aux seuls jeunes ayant des difficultés scolaires, familiales ou comportementales. Pas davantage il n'est destiné à accueillir les jeunes délinquants. Attractif, librement choisi par les élèves comme par leurs parents, lieu de brassage et de mixité sociale, l'internat doit apparaître comme une chance, définitivement plus comme une punition. Pour cela, il serait sans doute souhaitable d'adosser les internats à des pôles spécifiques d'éducation dans les établissements concernés.

La campagne lancée il y a un an par le Ministère de l'Éducation nationale entre bien dans cette logique. On a ainsi pu s'apercevoir que parents et enfants pouvaient être demandeurs d'un internat renouvelé. Il s'agit cependant d'**un chantier de longue haleine. Les évolutions ne seront sensibles que progressivement, du fait de l'importance des moyens à mobiliser tant en termes d'investissements que de personnels.** Il conviendra donc de veiller au cours des prochaines années à ne pas décevoir les attentes. Le plan pluriannuel proposé dans ce rapport pourrait offrir une garantie nécessaire tout en pérennisant les efforts des différents partenaires institutionnels — services de l'État et collectivités locales avant tout.

Ainsi, il semble indispensable qu'une coopération s'instaure entre les établissements d'un même bassin d'éducation, d'une même académie voire d'académies différentes. L'évolution du bâti (compétences des conseils généraux pour les collèges, des conseils régionaux pour les lycées), le recrutement et la formation de personnels qualifiés (compétence de l'État) sont des facteurs indissociables d'une telle relance de l'internat. Ces éléments auxquels il serait bon d'ajouter une révision des aspects réglementaires, sont indispensables à la réussite d'une telle politique. Tous les partenaires concernés (équipes éducatives, collectivités territoriales, élèves, parents) doivent y être associés, dans le respect des compétences de chacun. Dans le cadre d'une volonté affichée au plan national, chaque région et chaque rectorat d'académie pour les lycées, chaque département et chaque inspection académique pour les collèges, décideront, en concertation, des évolutions à conduire.

Ce n'est qu'à ces conditions que l'internat scolaire public, maillon en expansion de notre système éducatif, prometteur et attendu, pourra être un atout ainsi qu'un cadre formateur et sécurisant pour la réussite scolaire et l'intégration sociale de nombreux jeunes.